

SAGE de l'Elorn
Réunion de la CLE
11 juillet 2019



- Approbation du compte-rendu de la CLE du 24/04/2019 – Avis de la CLE
- ~~Désignation du second vice-président de la CLE~~
- Désignation d'un nouveau membre du bureau
- PAOT (plan d'action opérationnel territorialisé)
- Bilan 2018-programme 2019 du contrat territorial
- Première ébauche de la feuille de route du SAGE de l'Elorn
- Questions diverses
 - Informations sur le dossier ICPE du Gaec Tourmel,
 - Informations sur l'évolution de la qualité des eaux du lac du Drennec
 - Pollution eaux de lagune exploitation agricole – Boissière - Mignonne
 - Agenda



La CLE est invitée à donner son avis sur le compte-rendu de la réunion du 24 avril 2019

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité		
Résultat	Validation		

La CLE du SAGE de l'Elorn valide le compte-rendu de la réunion du 24 avril 2019



Désignation d'un nouveau membre du bureau

Il est proposé au collège des socio-professionnels et associatifs de désigner un membre du bureau, en remplacement d'Hervé Sévenou, qui a quitté ses fonctions à la Chambre d'Agriculture.

Candidat	Voix	Abstentions	Résultat
Thierry Marchal	3	2	Elu

Thierry MARCHAL est élu au bureau de la CLE du SAGE de l'Elorn



***Commission locale de l'eau du SAGE de l'Élorn
11/7/2019***

Plan d'action opérationnel territorialisé de la MISEN

La CLE prend acte de cette présentation



PROJET DE TERRITOIRE DU SAGE DE L'ELORN

BILAN 2018 / PREVISIONNEL 2019



CLE / 11 juillet 2019



La CLE est invitée à donner son avis sur le bilan 2018 et le programme 2019 du contrat territorial du SAGE de l'Elorn

Avis	Favorables	Abstentions	Défavorables
Votes	Unanimité		
Résultat	Validation		

La CLE du SAGE de l'Elorn valide le bilan 2018 et le programme 2019 du contrat territorial du SAGE de l'Elorn

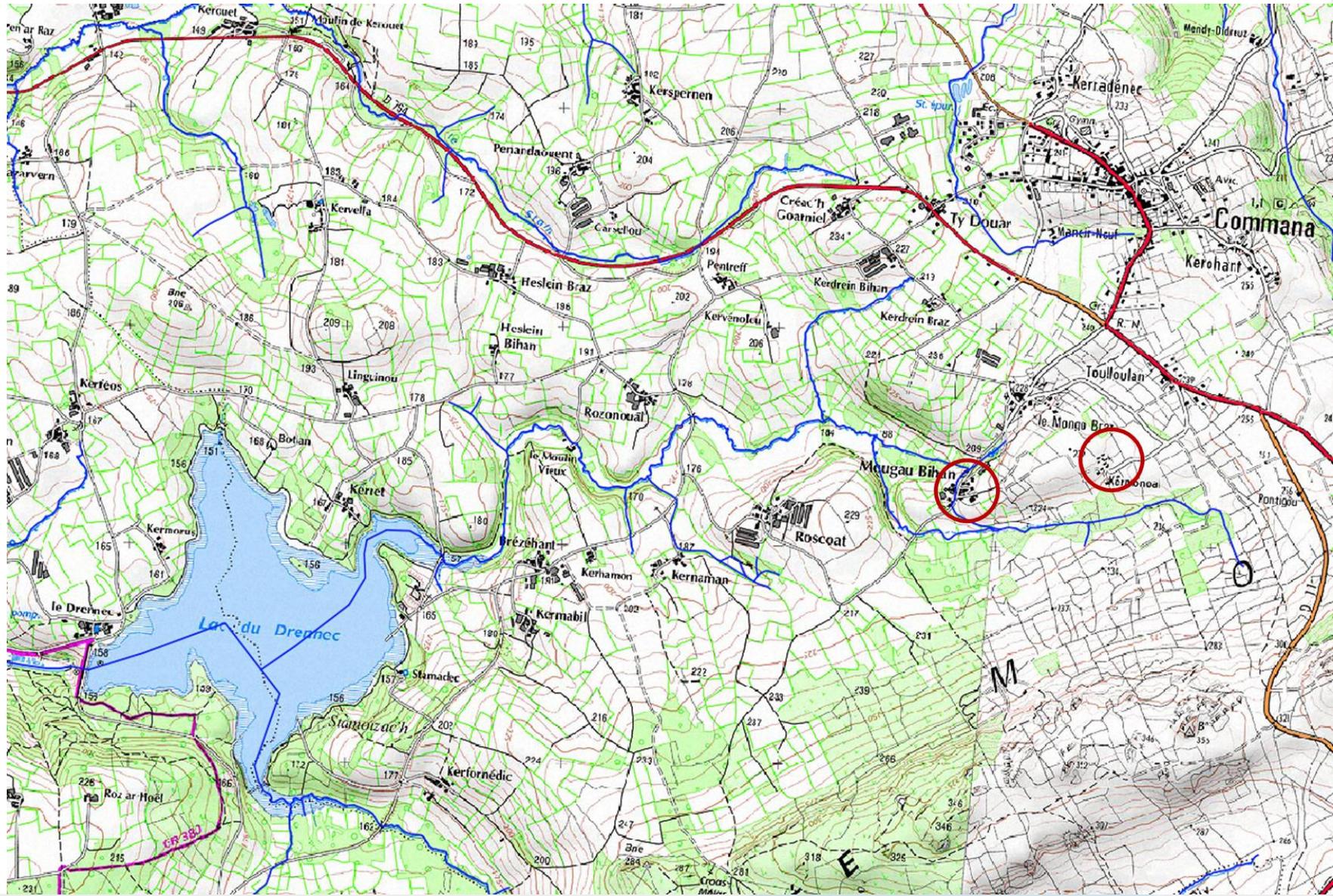


Feuille de route 2019-2025



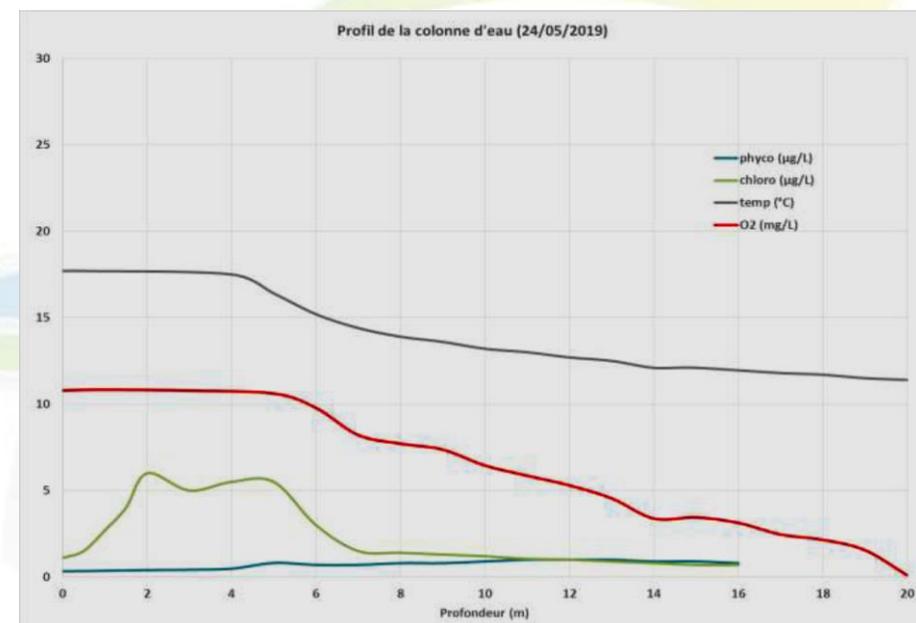
La CLE prend acte de cette présentation

- Information sur le dossier ICPE du GAEC Tourmel – Commana – BV du Mougau

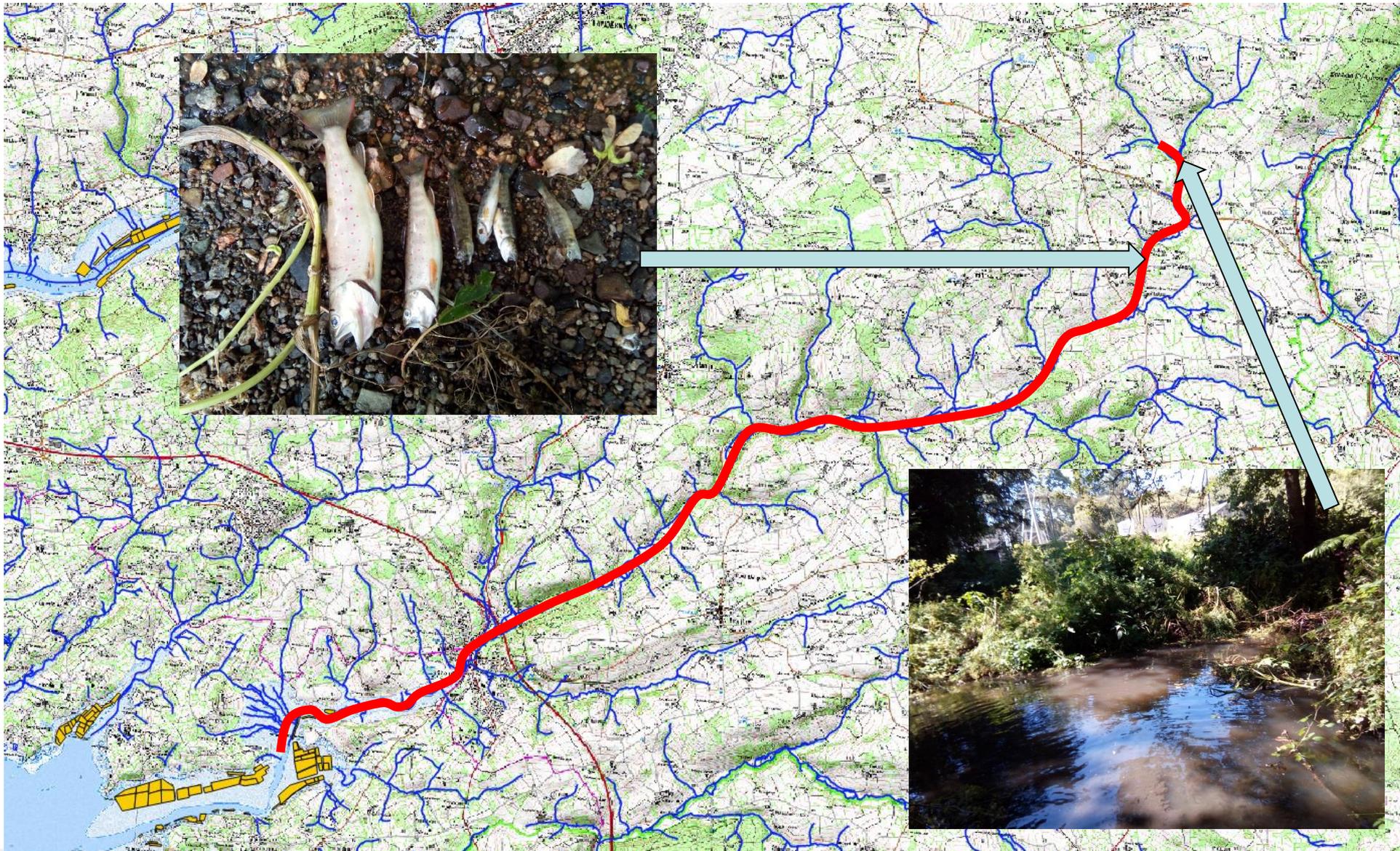


Informations sur l'évolution de la qualité des eaux du lac du Drennec

- Le 25 mai, suite à la constatation d'une mortalité élevée de poissons (gardons et rotengles uniquement), le préfet du Finistère a interdit la baignade et la pêche en vue de la consommation humaine et animale de toute espèce piscicole dans le lac du Drennec.
- Les examens ainsi que les analyses effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des baignades ont conclu à l'absence de toxines et de maladies virales écartant les risques d'intoxication associés. La baisse de mortalité des poissons a également été constatée.
- Le préfet du Finistère a donc abrogé l'arrêté interdisant la baignade et la pêche en vue de la consommation humaine et animale de toute espèce piscicole dans le lac du Drennec.
- Présence de *Planktothrix isothrix* à surveiller



- Information sur la pollution du ruisseau de la Boissière et de la Mignonne



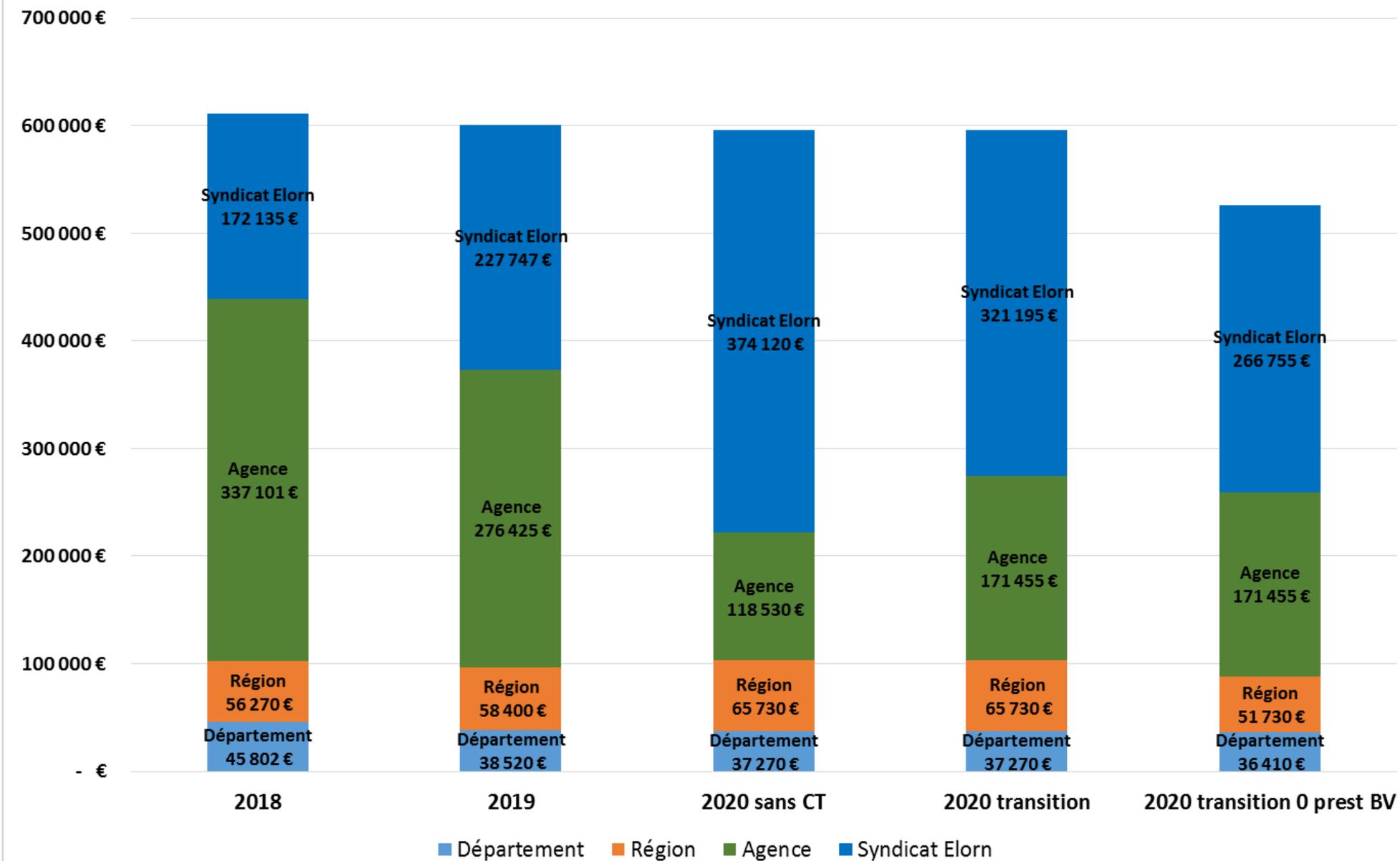
• Agenda

- Prochaine réunion du Bureau de la CLE : 9 septembre 2019 à 14h30
- Prochaine réunion de la CLE : 23 septembre 2019 à 14h30

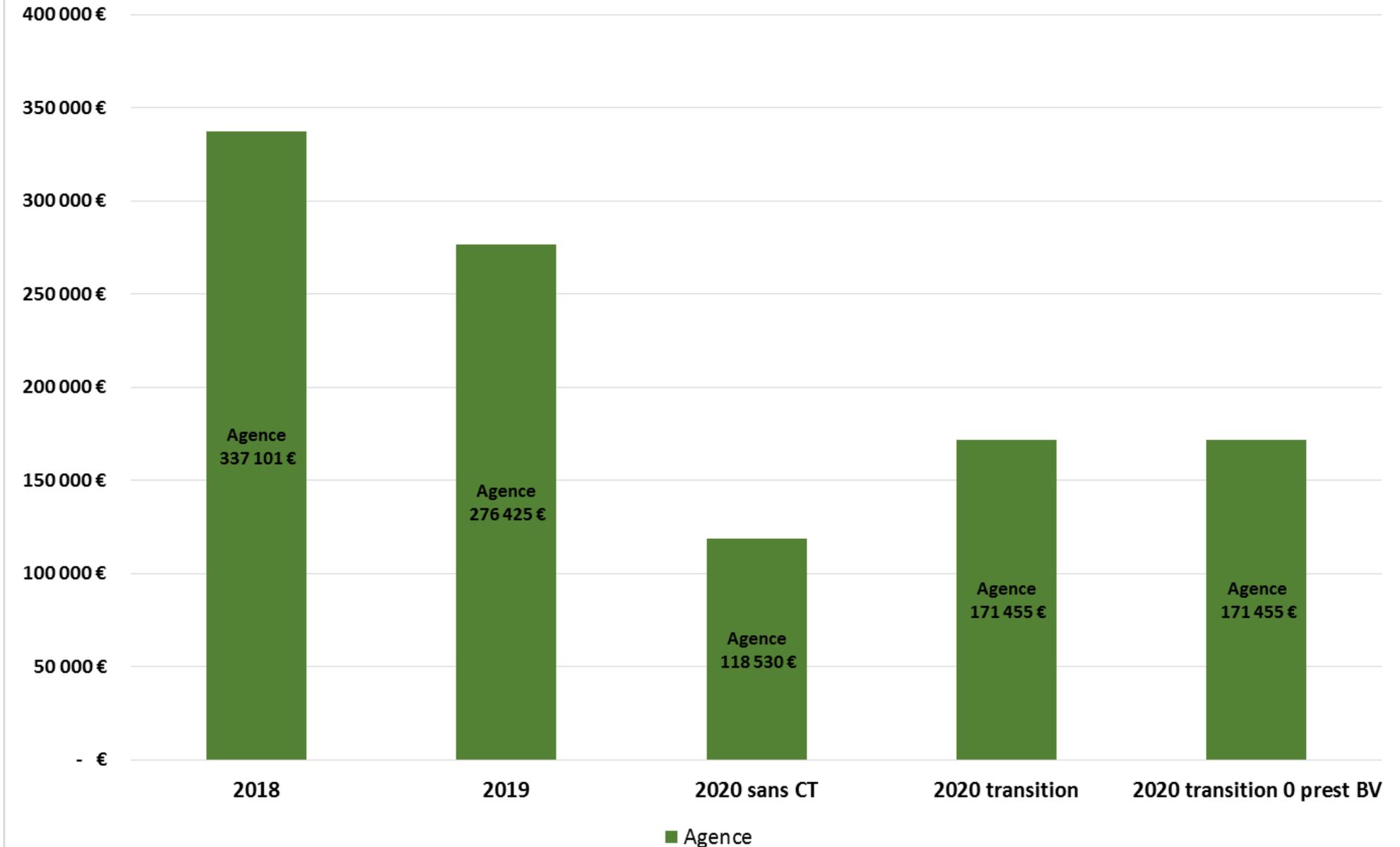
- Semaine de l'Elorn du 30/09 au 6/10
 - Thème : D'ici à la mer...
 - Animations scolaires
 - Journée des élus et membres de la CLE : le samedi 5/10 (Plougastel-Daoulas)
 - Journée grand public : le dimanche 6/10 (Landivisiau)

- Perspectives financières des actions eau et biodiversité du Syndicat de bassin de l'Elorn

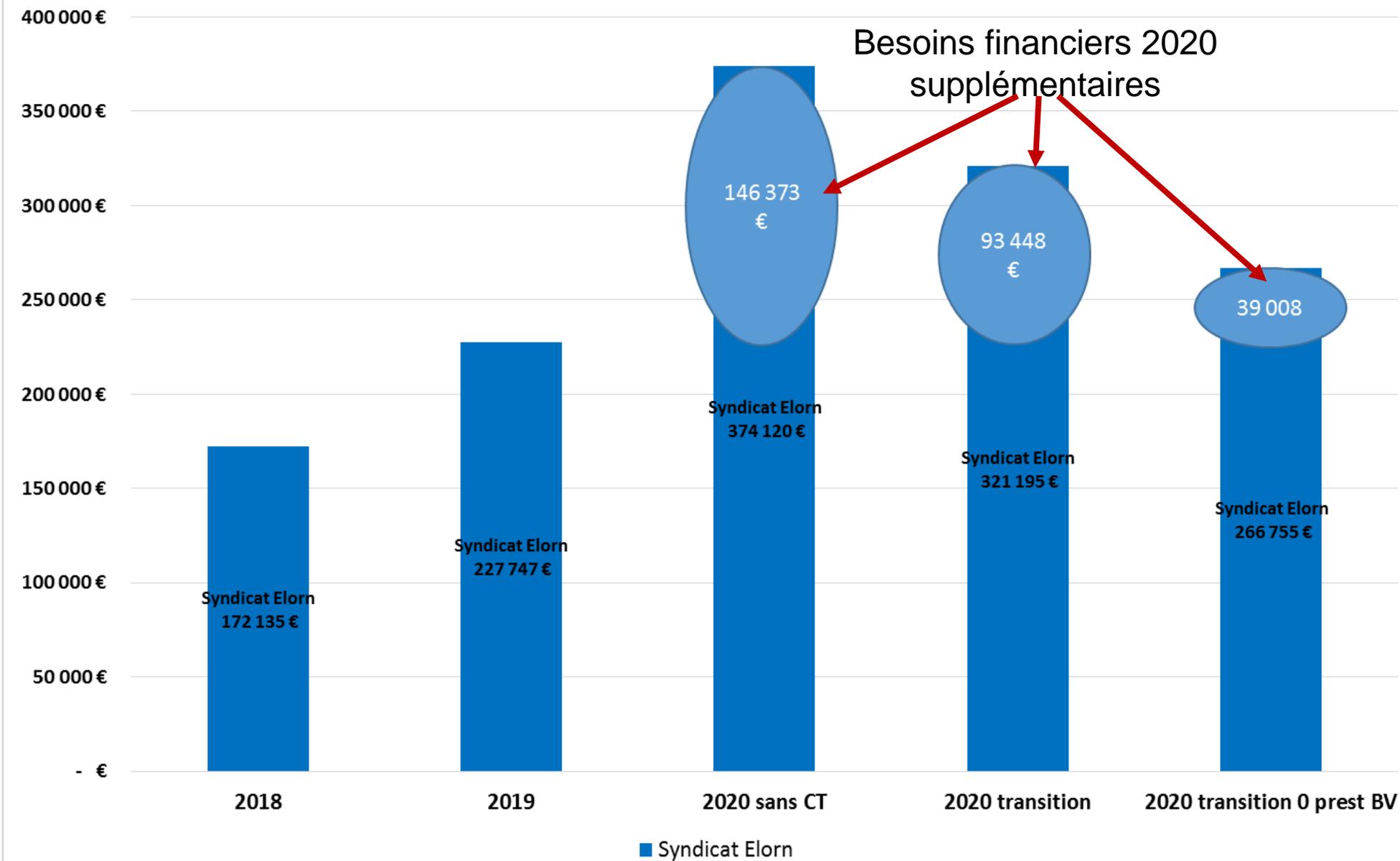
Evolution des financements des actions de bassin versant



Evolution des financements des actions de bassin versant



Evolution des financements des actions de bassin versant





PRÉFET DU FINISTÈRE

***Commission locale de l'eau du SAGE de l'Élorn
11/7/2019***

Plan d'action opérationnel territorialisé de la MISEN

PDM 2016-2021

PAOT 1 : 2016-2018
PAOT 2 : 2019-2021

Ventilation du PDM selon
les 2 PAOT (démarche de
priorisation)

Volet Stratégique

Volet opérationnel

- Les **enjeux** du département
- Par type d'action ou domaine d'action :
 - la **logique de sélection** des mesures et des actions qui en découlent
 - Les **indicateurs des actions** qui sont à réaliser et leurs indicateurs de suivi
 - les **modalités d'organisation** des membres de la MISEN pour faire aboutir l'action et la coordination des leviers d'action le cas échéant.

Détail de l'ensemble des actions formaté selon le tableau permettant l'import dans l'outil OSMOSE

Qu'est ce que le PAOT ?

Plan **A**ction **O**opérationnel **T**erritorialisé <PDM < SDAGE< DCE

↓
une action
opérationnelle

↓
sur une masse d'eau

↓
Sur des
ouvrages,
installations,
aménagement

↘
Avec un
contenu
technique

↘
Avec une
programmation
et une
priorisation

Bassin Loire-Bretagne

SAGE Elorn

Etat écologique 2013 des eaux de surface

Cours d'eau (données 2011 à 2013)
Plans d'eau (données 2008 à 2013)
Eaux littorales (données 2011 à 2013)

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état

Cours d'eau

Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

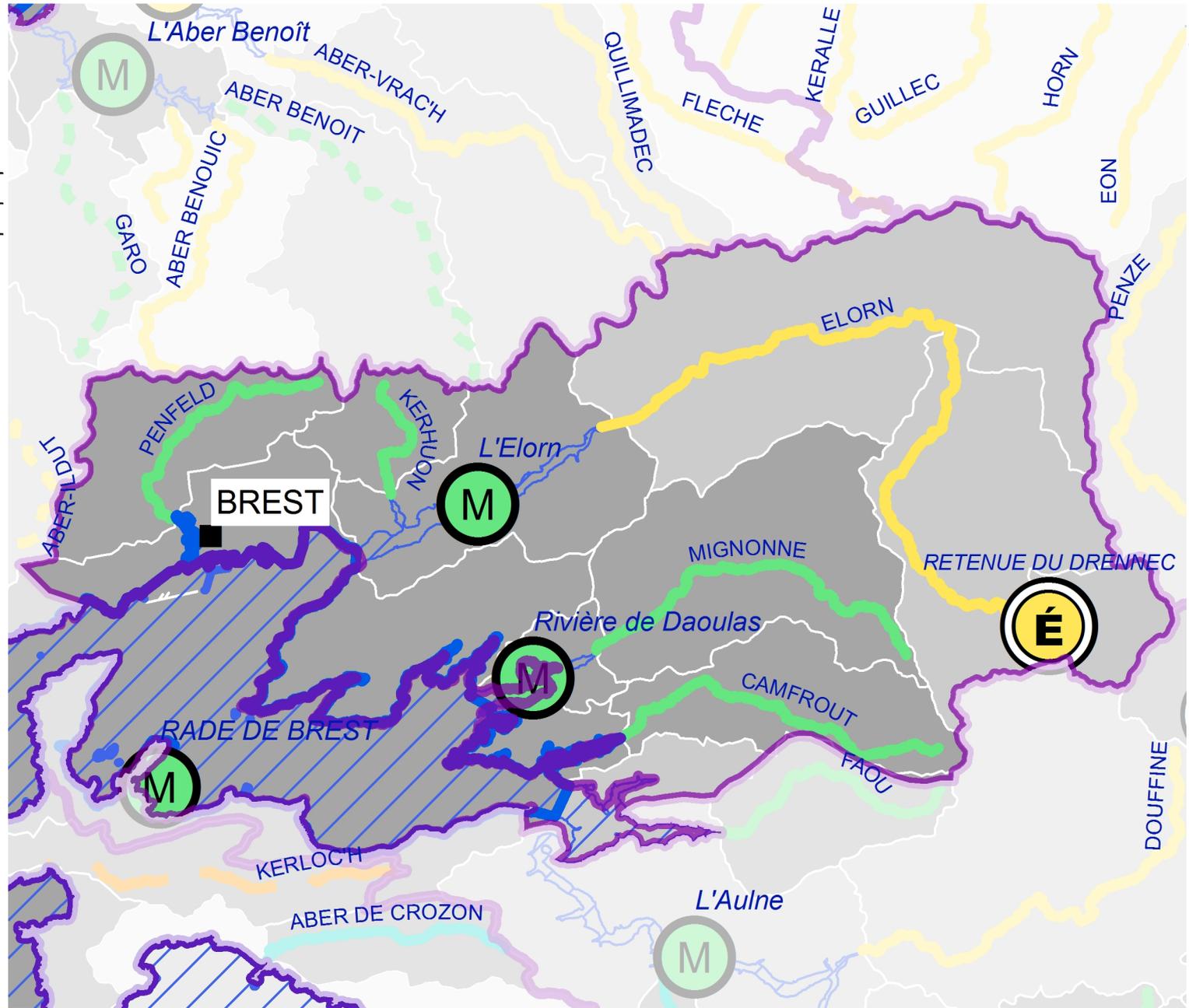
Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état	Etat ou potentiel écologique
Élevé (É)	Très bon (Cyan)
Moyen (M)	Bon (Vert)
Faible (f)	Moyen (Jaune)
	Médiocre (Orange)
	Mauvais (Rouge)
	Information non disponible (Gris)

	MEFM MEA
	Masse d'eau surfacique

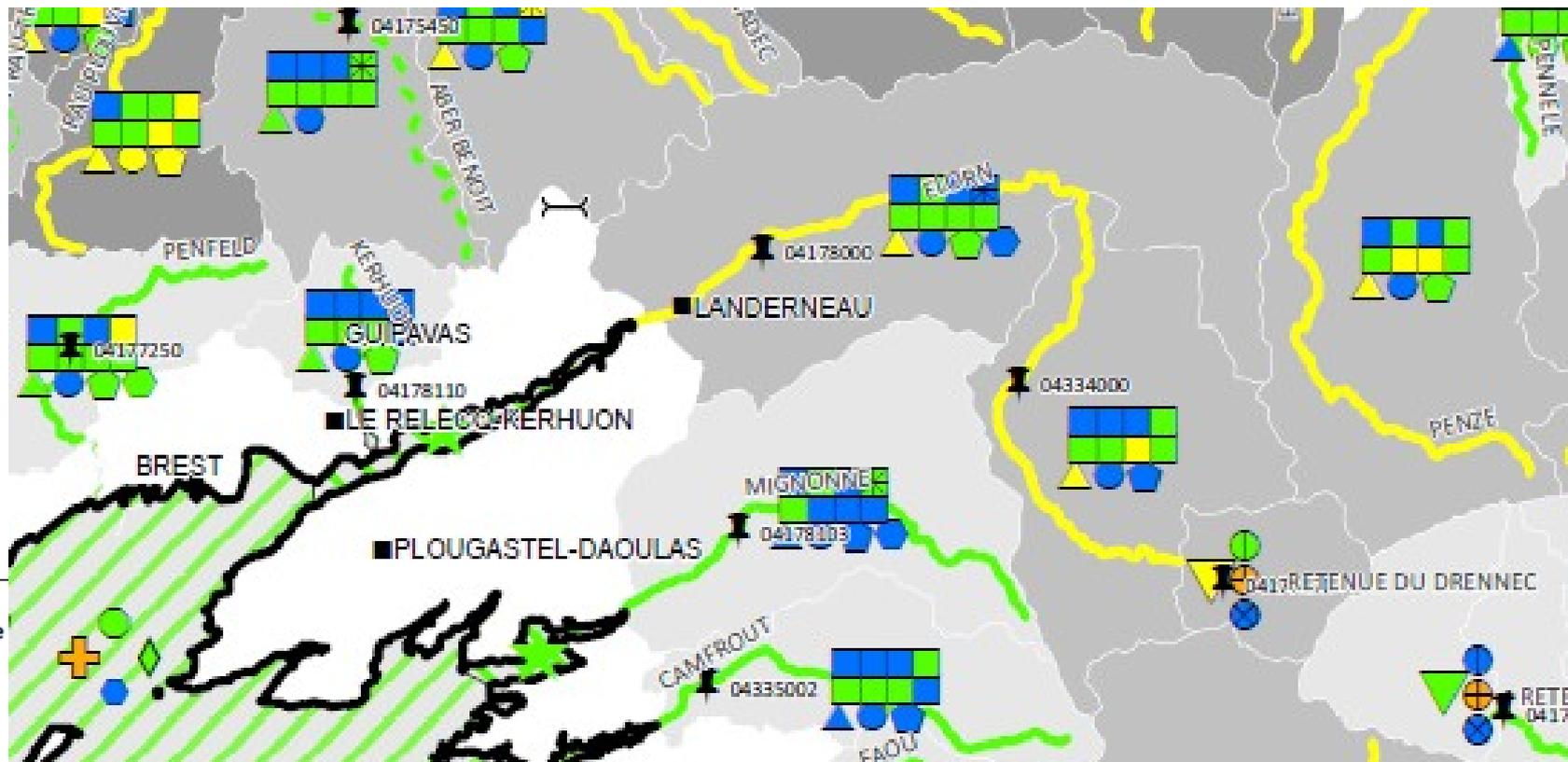
Echéances des objectifs

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE



Etat écologique 2013 des eaux de surface

Département : FINISTERE



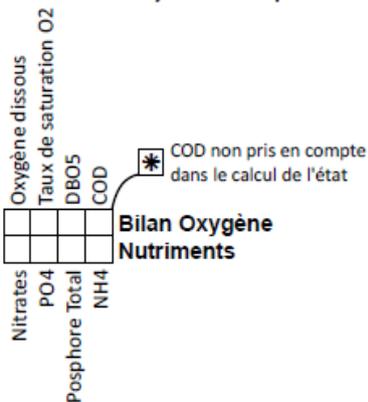
Eaux de surface : estuaires, eaux côtières

Indicateurs biologiques et physico-chimie

- Physico chimie Ulves
 Macroalgues
 Phytoplancton

Eaux de surface : cours d'eau

Paramètres Physico-chimique



Indicateurs biologiques

- Indice Biologique Diatomée - IBD
 Indice Biologique macro-invertébrés
IBGN pour les masses d'eau naturelle
IBGA pour les masses d'eau fortement modifiées
 Indice Poissons Rivières - IPR
 Indice Biologique Macrophytes - IBMR

Caractéristiques des masses d'eau

	naturelles	fortement modifiées et artificielles
Cours d'eau		
Plans d'eau		
Estuaires		
Eaux côtières		

Etat/potentiel écologique

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Niveau de confiance

- Simulé
- Faible
- Moyen
- Elevé

Echéance des objectifs de bon /état/potentiel écologique

- 2015
 - 2021
 - 2027
- Projet SDAGE 2016-2021

Station de suivi DCE

Villes principales

Eaux de surface : plan d'eau

- Biologie
- Physico chimie
- Polluants Spécifiques

La typologie des actions

Les actions du PDM 2016-2021 et du PAOT portent sur six grands domaines d'action :

Assainissement

réduction des pollutions d'origine domestique et industrielle
(industries raccordées)

Agriculture

réduction des pollutions d'origine agricole

**Milieux
aquatiques**

restauration de la morphologie et amélioration de la continuité
des cours d'eau, restauration et gestion des zones humides...

Industrie

réduction des pollutions des industries non raccordées

Quantité d'eau

économie d'eau, gestion collective des prélèvements,
substitution...

Connaissance

études générales d'amélioration de la connaissance

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

Dans le périmètre du SAGE de l'Élorn, **82 actions** portant sur 5 thématiques et 5 domaines :

lecture par thématique

1. atteinte du bon état des eaux

- **6 actions concernant 3 piscicultures** sur l'Élorn ; ces actions portent :
 - sur le traitement des effluents et le respect du débit réservé (mise en circuit fermé), ainsi que sur le suivi environnemental des piscicultures
 - sur la mise en compatibilité des autorisations de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu fixés par la DCE (action réglementaire)
- **1 action relative à l'assainissement industriel** :
 - **1 action** sur l'Élorn, concernant aussi les piscicultures : réaliser une étude globale ou un schéma directeur

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

Dans le périmètre du SAGE de l'Élorn, **82 actions** portant sur 5 thématiques et 5 domaines :

lecture par thématique (suite)

2. objectifs en zones protégées

- **47 actions relatives à la protection des eaux conchylicoles** en rade de Brest et dans les bassins versants tributaires (Élorn, Mignonne, estuaire de la rivière de Daoulas, Kerhuon)
- **12 actions concernent l'amélioration de la qualité des eaux de baignade** et de pêche à pied.
- **16 actions en faveur de la protection des 2 sites Natura 2000** « rivière Élorn » et « rade de Brest, estuaire de l'Aulne »: elles comportent des actions relatives à la **continuité écologique** (domaine milieux aquatiques) sur l'Élorn, et des actions de **restauration et de gestion des zones humides** sur l'Élorn et la rade de Brest.

Le volet opérationnel du PAOT

Principes de priorisation des actions

- priorité P0 = priorité très haute

- si l'action a été retenue comme prioritaire dans le volet stratégique du PAOT 2016 / 2018 et le plan d'action 2016 de la MISEN et que la masse d'eau concernée est en risque de non atteinte du bon état des eaux en 2021
- **ou** si l'action a été retenue comme prioritaire dans le volet stratégique du PAOT 2016 / 2018 et que la masse d'eau concernée est proche de l'atteinte du bon état, faisant supposer que la mise en œuvre de l'action permettra de l'atteindre.
- **ou** si l'action a été retenue comme prioritaire dans le volet stratégique du PAOT 2016 / 2018 et que la réalisation de l'action est déjà en cours ou projetée et financée (critère d'opportunité)

- priorité P1 = priorité haute

- si l'action a été retenue comme prioritaire dans le volet stratégique du PAOT 2016 / 2018 et que la masse d'eau concernée est en risque de non atteinte du bon état des eaux en 2021 mais que les conditions de réalisation ne sont pas encore réunies : études préalables à réaliser, ...

- priorité P2 = priorité moyenne

- Si la réalisation de l'action ne démarrera pas dans la période 2016-2018 (PAOT 2019-2021)



PRÉFET DU FINISTÈRE

Plan d'action opérationnel territorialisé de la MISEN 2016-2018 volet opérationnel

1. atteinte du bon état des eaux – directive-cadre sur l'eau

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

2. piscicultures dans le périmètre du bassin versant de l'Élorn

Le volet opérationnel du PAOT prévoit **deux actions** concernant **3 piscicultures** sur l'Élorn:

- réduire les effluents issus d'une pisciculture,
- mettre en compatibilité une autorisation de rejet industriel existante avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur (action réglementaire),

Les **3 piscicultures concernées** dans le bassin versant de l'Élorn sont :

- moulin de Launay à Sizun
- Pont-Ar-Zall à Loc-Éguiner
- moulin de Ménaouen à Ploudiry

État d'avancement des actions au 24/4/2019 :

- le dossier de régularisation de la pisciculture de **Pont-Ar-Zall** est en cours d'instruction. (**priorité P0**). Il comporte notamment un volet sur l'amélioration de la continuité écologique.
- une étude est également en cours sur la pisciculture de **Ménaouen (priorité P1)**.
- la pisciculture du **Launay** doit engager une étude en 2019 et réaliser des travaux avant l'automne 2020 (**priorité P0**) (réalisation PAOT 2019-2021)



PRÉFET DU FINISTÈRE

Plan d'action opérationnel territorialisé de la MISEN 2016-2018 volet opérationnel

2. atteinte des objectifs en zones protégées :

- eaux conchylicoles***
- eaux de baignade***
- zones Natura 2000***

Le volet opérationnel du PAOT

3. améliorer la qualité des eaux conchylicoles

Action : I-G2900264

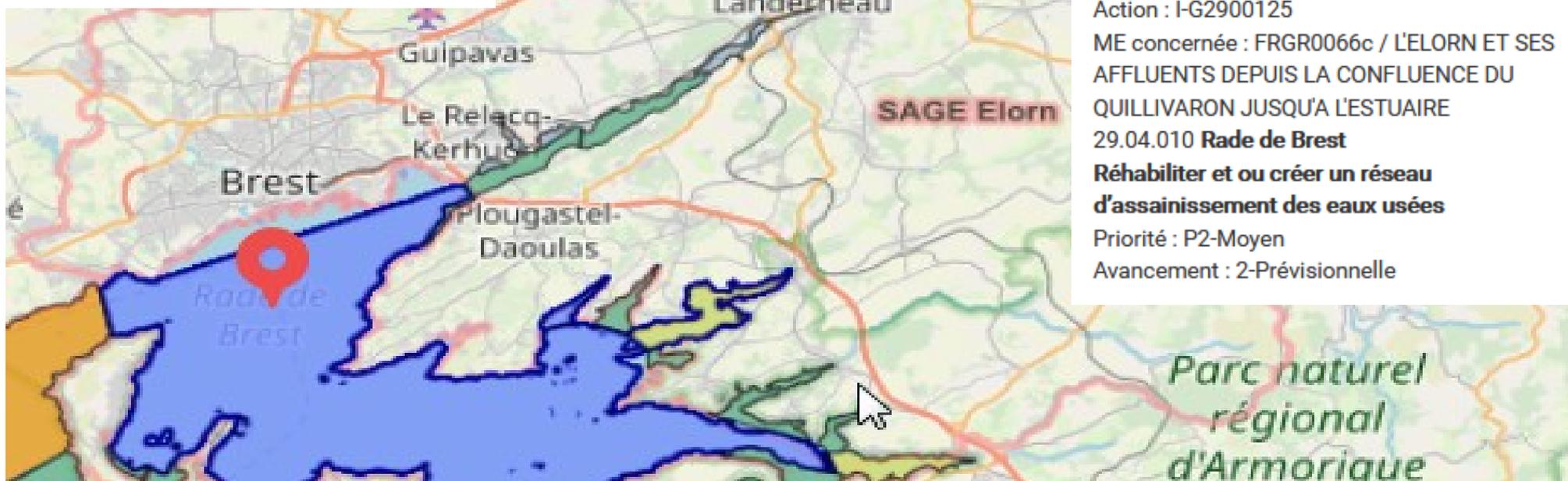
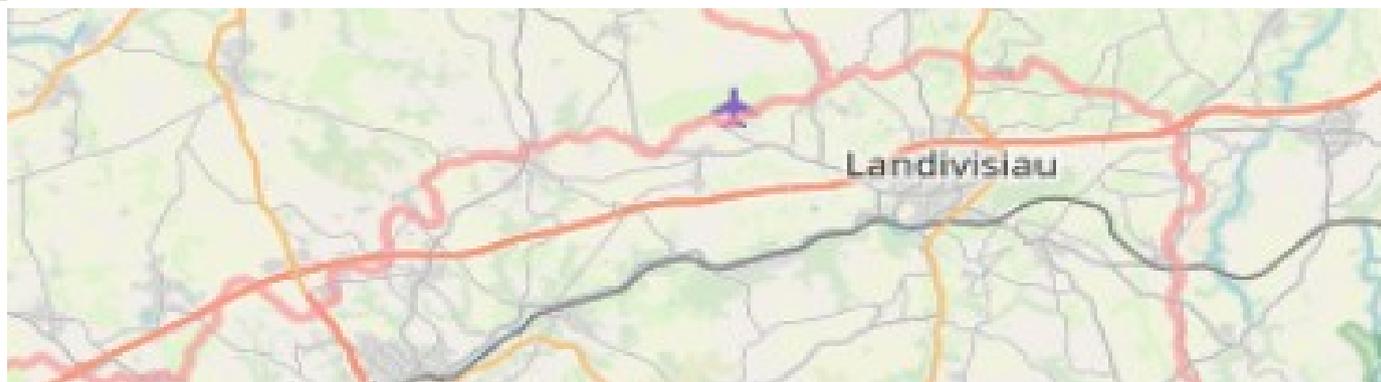
ME concernée : FRGR1640 / LE KERHUON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ESTUAIRE

29.04.010 Rade de Brest

Limiter les pollutions bactériologique ponctuelles agricoles (abreuvoirs, clôtures...)

Priorité : P2-Moyen

Avancement : 2-Prévisionnelle



Action : I-G2900125

ME concernée : FRGR0066c / L'ELORN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DU QUILLIVARON JUSQU'A L'ESTUAIRE

29.04.010 Rade de Brest

Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées

Priorité : P2-Moyen

Avancement : 2-Prévisionnelle

+ Conchyliculture / Enjeux

-  classement fousseurs/non fousseurs ≥ A
-  classement fousseurs/non fousseurs ≥ B
-  classement fousseurs/non fousseurs ≥ C
-  zone non classée
-  réglementation particulière ("zones à éclipses")

Action : I-G2900222

ME concernée : FRGT10 / L'Elorn
29.04.010 Rade de Brest

Realiser un profil de vulnérabilité zone conchylicole

Priorité : P0-Très haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Action : I-G2900181

ME concernée : FRGR0066c / L'ELORN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DU QUILLIVARON JUSQU'A L'ESTUAIRE
29.04.010 Rade de Brest

Mise en conformité des ANC

Priorité : P2-Moyen

Avancement : 2-Prévisionnelle

Le volet opérationnel du PAOT

3. améliorer la qualité des eaux conchylicoles

Dans le périmètre du SAGE de l'Élorn, les actions du PAOT relatives à la protection des eaux conchylicoles de la rade de Brest concernent **1 masse d'eau côtière (rade de Brest), 2 masses d'eau de transition (estuaires de l'Élorn et de la rivière de Daoulas) et 4 cours d'eau**, tributaires de ces masses d'eau côtière et estuariennes (**Élorn amont, Élorn aval, Mignonne, Kerhuon**).

Les **47 actions** sont les suivantes, la plupart concernant les **7 masses d'eau**:

- **entretien des cours d'eau**, avec deux sous-actions : mise en place d'abreuvoirs (pompes à museau) et mise en place de clôtures (éviter accès bétail dans le lit mineur et berges)
- **une étude transversale : profil de vulnérabilité** des deux estuaires et de la rade de Brest
- **aménager et/ou mettre en place un dispositif d'ANC** : réhabilitation de 5 % des ANC
- **réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des EU** (agglomérations de toutes tailles) : réhabilitation des branchements défectueux estimés à 10 %.
- **gestion des eaux parasites par temps de pluie dans les réseaux d'EU** : mise en place de bassins tampons sur postes de relèvement et/ou déversoirs d'orage sur **5 masses d'eau**
- **équiper la STEP de Landerneau d'un traitement suffisant** : mise en place d'un traitement tertiaire de désinfection
- **réduire la pression phosphorée et azotée liée aux élevages** au-delà de la directive nitrates, avec deux sous-actions : mise aux normes des bâtiments d'élevage (sièges des exploitations), stockage tampon
- **limiter les transferts d'intrants et l'érosion** au-delà de la directive nitrates : implanter des bandes enherbées ou boisées le long des cours d'eau sur les 7 masses d'eau et les 2 bassins versants conchylicoles anse du Moulin Neuf et anse de Daoulas

Le volet opérationnel du PAOT

3. améliorer la qualité des eaux conchylicoles – priorisation et état d'avancement des actions

- l'établissement des **profils de vulnérabilité conchylicole** sur les **3 bassins versants conchylicoles prioritaires** : rade de Brest, rivière de Daoulas, anse du Moulin Neuf, permettant de déterminer les sources de pollution bactériologique, sont en priorité très haute (**P0**)
Le **lancement des études** des profils conchylicoles **Anse du Moulin neuf** et **Anse de Penfoul** a été annoncé lors de la dernière réunion interSAGE Aulne-Élorn du 4 avril 2019.

- la **réhabilitation des réseaux de collecte des EU** (suppression des branchements défectueux, des eaux parasites et mise en place de bâches tampon sur certains postes de refoulement) est prioritaire dans les secteurs où l'on relève des départs d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel par temps de pluie. Ces actions partiellement réalisées sont à poursuivre en **priorité dans les secteurs non conformes**. (cf carte diapo suivante)

- **STEP Landerneau équipée d'un traitement tertiaire (UV)**

- **entretien des cours d'eau** : la mise en place de pompes à museau et de clôtures pour éviter l'accès direct du bétail dans le lit mineur et la destruction des berges des cours d'eau est également prioritaire. Des **actions** sont déjà **en cours** dans les bassins versants et sont à poursuivre.

Le volet opérationnel du PAOT

3. améliorer la qualité des eaux conchylicoles – priorisation et état d'avancement des actions (suite)

- **aménager et/ou mettre en place un dispositif d'ANC** : la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif est prioritaire au niveau des « points noirs » connus des SPANC.

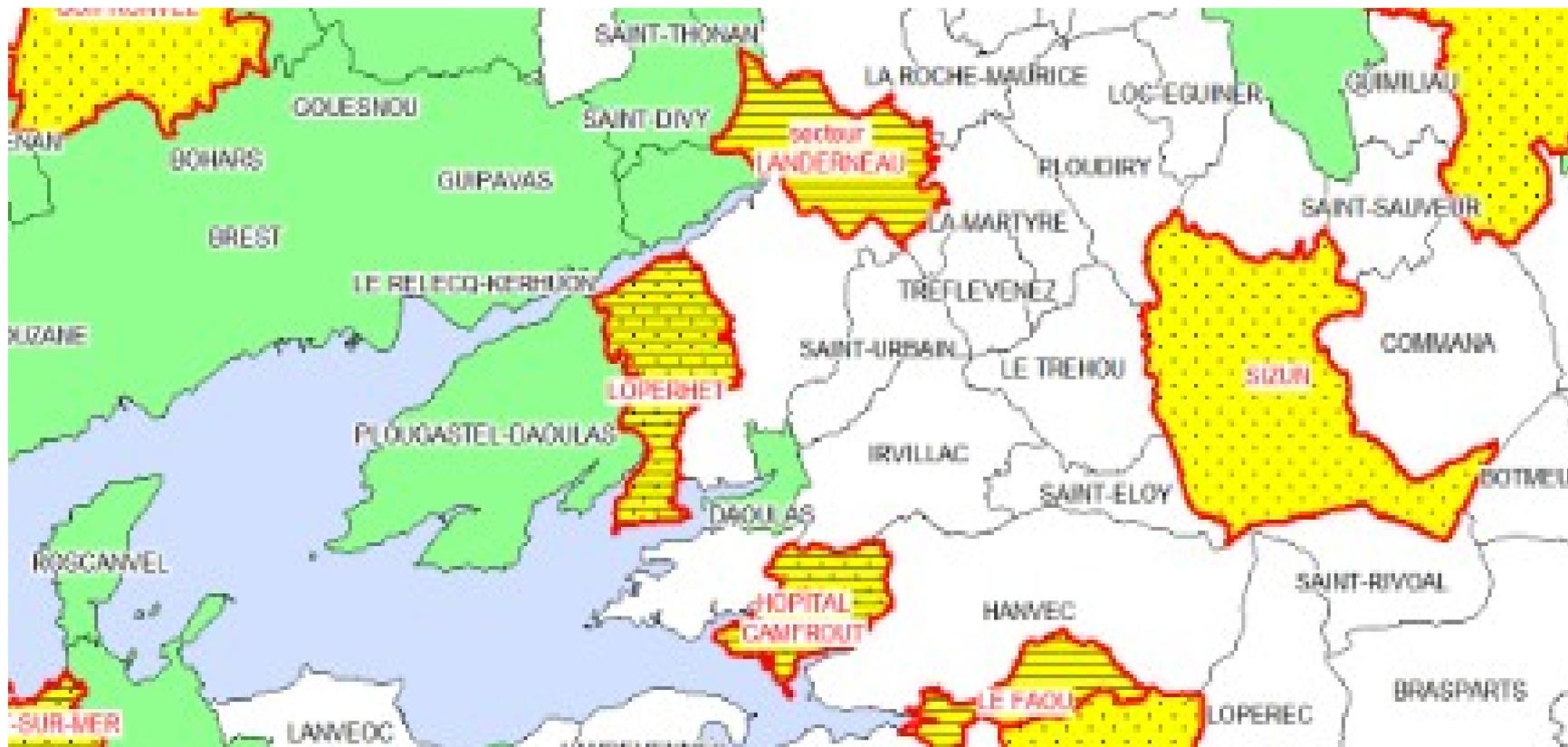
Les deux actions prévues dans le programme de mesures visant la réduction des pollutions diffuses sont également prioritaires :

- **réduire la pression phosphorée et azotée liée aux élevages** au-delà de la directive nitrates, avec deux sous-actions : mise aux normes des bâtiments d'élevage (sièges des exploitations), stockage tampon

- **limiter les transferts d'intrants et l'érosion** au-delà de la directive nitrates : implanter des bandes enherbées ou boisées le long des cours d'eau sur les **7 masses d'eau et les 2 bassins versants conchylicoles anse du Moulin Neuf et anse de Daoulas**

Déjà engagées et partiellement réalisées, elles doivent être poursuivies.

**CONFORMITE EUROPEENNE 2017
DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS
D'UNE CAPACITE NOMINALE >= 2000 E-H
(STATIONS DE TRAITEMENT ET RESEAUX)**



Conformité européenne des assainissements collectifs

- Réseau et station conformes (161)
- Réseau et/ou station non-conforme(s) (53)
- Système d'assainissement <200 EH et/ou ANC (65)

Conformité ERU des réseaux

- Communes dont les réseaux ne sont pas conformes (43)

Conformité ERU des stations

- Communes dont les stations ne sont pas conformes (23)

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

4. Améliorer la qualité des eaux de baignade

Dans le périmètre du SAGE de l'Élorn, les actions visant l'amélioration de la qualité des eaux de baignade pour le PAOT 2016-2018 ont été ciblées sur les plages classées par l'ARS en qualité insuffisante ou suffisante sur la base des données 2012 à 2015.

10 actions d'amélioration des réseaux de **collecte des eaux usées et des dispositifs d'assainissement non collectif** visent l'amélioration de la qualité des eaux de baignade de

3 plages :

- Moulin blanc (1^{er} poteau) à Brest
- Moulin Blanc (cantine) au Relecq-Kerhuon
- Pen An Traon à Guipavas

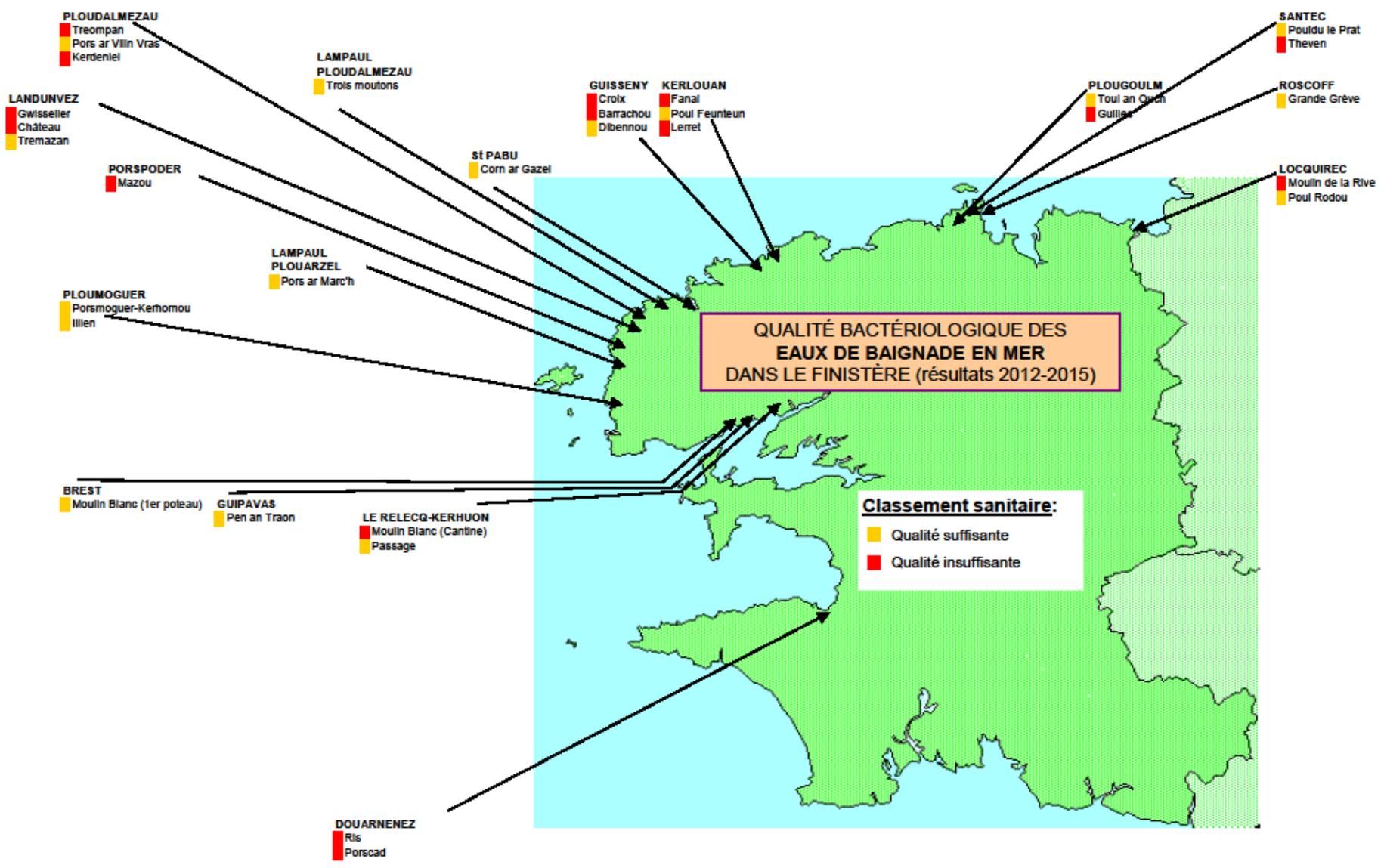
et **2 actions** ciblent les **sites de baignade en eau douce**, en bordure du lac du Drennec:

- le Drennec (Ouest) à Sizun
- le Drennec (Est) à Commana

État d'avancement des actions au 24/4/2019 :

Enquête à mener auprès des collectivités et SPANC en lien avec l'agence de l'eau.

4. Zones de baignade



Le volet opérationnel du PAOT

Action : I-G2900457

FR5300024 **Rivière Elorn**

[lien INPN](#)

Aménager ou supprimer un ouvrage (à définir)

Priorité : P2-Moyen

Avancement : 2-Prévisionnelle

5. Natura 2000

Action : I-G2900609

FR5300024 **Rivière Elorn**

[lien INPN](#)

Lutter contre les espèces invasives

Priorité : P1-Haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Action : I-G2900560

FR5300046 **Rade de Brest, estuaire de l'Aulne**

[lien INPN](#)

Réaliser une opération de restauration des habitats marins dans les eaux côtières

Priorité : P1-Haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Action : I-G2900543

FR5300046 **Rade de Brest, estuaire de l'Aulne**

[lien INPN](#)

Mettre en œuvre des opérations d'entretien ou de restauration écologique d'une eau de transition (lagune ou estuaire)

Priorité : P2-Moyen

Avancement : 2-Prévisionnelle



Action : I-G2900568

FR5300024 **Rivière Elorn**

[lien INPN](#)

Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

Priorité : P1-Haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Action : I-G2900528

FR5300024 **Rivière Elorn**

[lien INPN](#)

Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Priorité : P1-Haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Action : I-G2900579

FR5300024 **Rivière Elorn**

[lien INPN](#)

Réaliser une opération d'entretien ou de gestion régulière d'une zone humide

Priorité : P1-Haut

Avancement : 2-Prévisionnelle

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

5. Zones Natura 2000

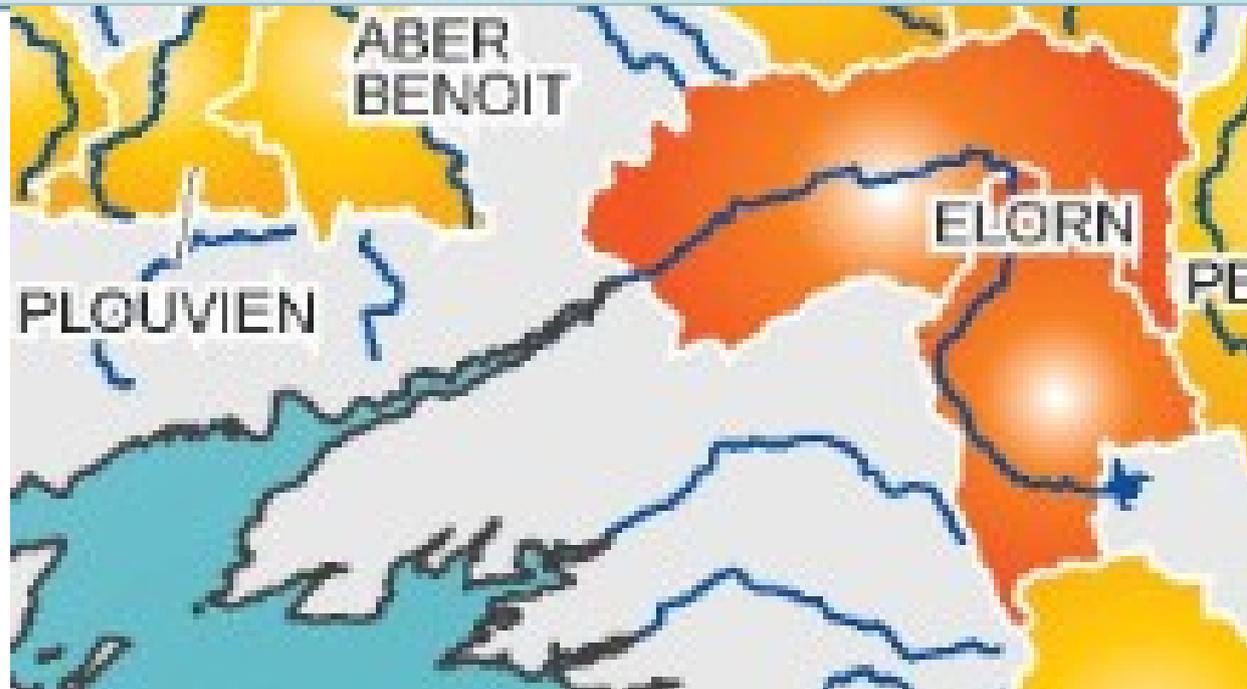
Les actions du PAOT dans le territoire du SAGE de l'Élorn sont :

- **2 actions de rétablissement de la continuité écologique** sur l'Élorn (amont et aval de la confluence avec le Quillivaron) – cf fiche détaillée continuité écologique
- **3 actions** en faveur de la biodiversité avec deux sous-actions relatives à la **lutte contre les espèces invasives** concernant le bassin versant de l'Élorn en aval de la confluence avec le Quillivaron et les bassins versants tributaires de la masse d'eau côtière rade de Brest.
- **4 actions de restauration puis entretien ou gestion régulière d'une zone humide** sur le bassin versant de l'Élorn en aval de la confluence avec le Quillivaron et les bassins versants tributaires de la masse d'eau côtière rade de Brest.
- **2 actions** de mise en place de **pratiques pérennes** (bio, surfaces en herbe, ...), dans le bassin versant de l'Élorn en aval de la confluence avec le Quillivaron et les bassins versants tributaires de la masse d'eau côtière rade de Brest.
- **5 actions** concernant le site « rade de Brest, estuaire de l'Aulne » :
 - entretien et restauration écologique d'une eau de transition
 - gérer les usages et la fréquentation sur le site
 - restauration de la morphologie du trait de côte
 - restauration des habitats marins dans les eaux côtières
 - coordonner la gestion des ouvrages

Le volet opérationnel du PAOT

1. continuité écologique

Actions prévues dans le Programme de mesures 2016-2021 pour rétablir la continuité écologique



Bassin Versant identifié dans le Programme de mesures pour des actions sur un/des ouvrage(s):

-  Aménager ou supprimer sur des masses d'eau en risque
-  Aménager ou supprimer en zone Natura 2000 (terrestre) enjeu grands migrants
-  Coordonner la gestion d'ouvrages
-  Aménager et supprimer ainsi que coordonner la gestion d'ouvrages

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

1. continuité écologique dans le périmètre du SAGE de l'Élorn

Les actions opérationnelles de restauration de la continuité écologique dans le bassin versant de l'Élorn, prévues dans le **programme de mesures du SDAGE 2016-2021** (cf carte des masses d'eau concernées), concernent **17 ouvrages sur l'Élorn**, de l'aval du barrage du Drennec jusqu'à l'estuaire, et s'inscrivent dans le cadre du programme Natura 2000.

sur ces 17 ouvrages, **8 sont conformes en l'état ou suite à des travaux** (dont le moulin de Penguilly et la station de jaugeage de Kerfaven).

Par ailleurs, le **PLAGEPOMI 2018-2023** a fixé une liste d'ouvrages prioritaires à restaurer ou effacer sur les cours d'eau du bassin versant de l'Élorn ; cette liste a été complétée/validée lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue à Daoulas le 29/5/2018, et figure dans le CR de la CLE du 6/6/2018, portant à **7 le nombre d'ouvrages à aménager ou effacer, dont 4 sur l'Élorn.**

Enfin, **l'Élorn est classé en liste 2**, et l'échéance du 22 juillet 2017, fixée dans l'arrêté de classement du 10 juillet 2012 du préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne, s'impose aux ouvrages formant obstacles aux migrations piscicoles et aux transferts sédimentaires.

État d'avancement au 11/7/2019

Parmi **les ouvrages prioritaires du PLAGEPOMI**, une étude est en cours pour l'aménagement des ouvrages de la pisciculture de Pont Ar Zall.

Parmi **les ouvrages en liste 2**, le Moulin Kerroc'h sur le Stain est prioritaire.

Le volet opérationnel du PAOT dans le bassin versant de l'Élorn

5. Zones Natura 2000 (suite)

État d'avancement au 24/4/2019 (suite)

Le syndicat de bassin de l'Élorn et Brest Métropole mènent des actions de lutte contre les espèces invasives.

Des actions de restauration et de gestion et d'entretien des zones humides sont également en cours ou achevées.

Une enquête auprès des collectivités concernées sur l'avancement des autres actions prévues dans le programme de mesures est nécessaire.

Une interface dédiée

- Lien vers l'outil de visualisation du PAOT sous Géobretagne:
<https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/paot/config.xml>

SDAGE Loire-Bretagne : programme d'action opérationnel territorialisé Bretagne (PAOT)

Hydrographie

Atteinte du bon état

Registre des zones protégées

Captages prioritaires

Baignades

Conchyliculture

Natura2000

☉ Natura 2000 / Actions

Données de contexte

Rechercher

Natura 2000 / Actions

Action : I-G2900609

FR5300024 **Rivière Elorn**
lien INPN

Lutter contre les espèces invasives

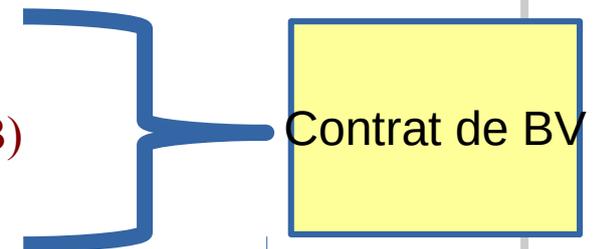
Priorité : P1-Haut
Avancement : 2-Prévisionnelle

10 km

1/6

Prochaines étapes pour la co-construction

- Décliner l'ensemble des actions du tableau et vérifier leur cohérence
 - / enjeux identifiés dans le SDAGE
 - Aux différentes échelles : SAGEs, bassins versants et masses d'eau
- Finaliser le PAOT 2019 -2021 mettant en avant les éléments :
 - Relevant d'une action réglementaire avec une stratégie partagée.
 - Relevant d'actions volontaires, contractuelles
 - Les outils d'accompagnement, notamment financier (AELB)
 - Les indicateurs de suivi



Le volet opérationnel du PAOT

Principales étapes d'élaboration et de suivi du PAOT

- début 2019 : élaboration du volet stratégique du PAOT 2019-2021 par la MISEN
- présentation aux commissions locales de l'eau
- mise à jour niveau avancement dans base de données OSMOSE

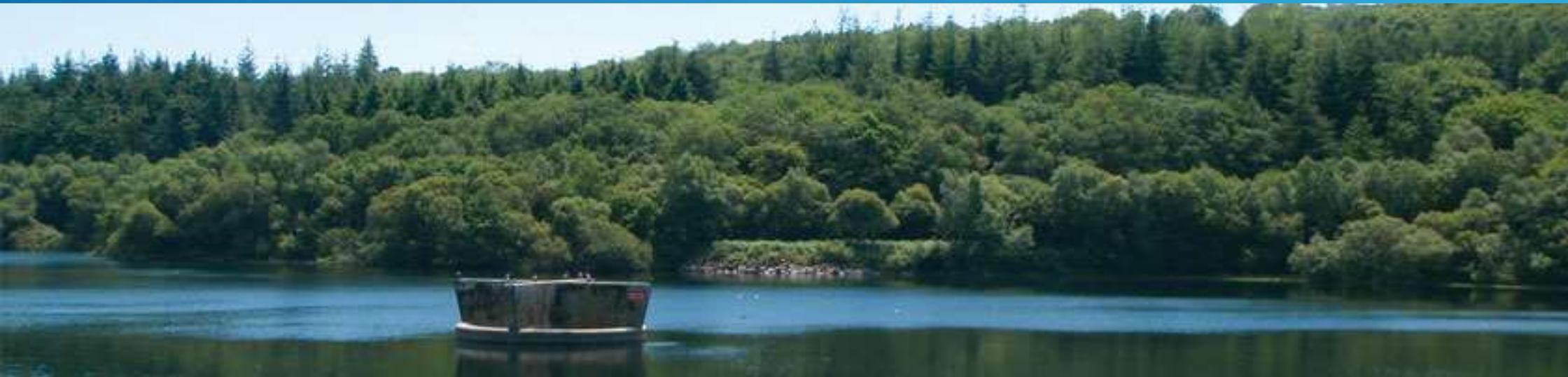
Évaluation de l'état d'avancement précis des actions :

- bilan des actions réalisées et programmées dans les contrats de territoire et de bassins versants, ainsi qu'en zone Natura 2000.
- enquête auprès SPANC, collectivités, pour évaluer l'état d'avancement de certaines actions (assainissement : réhabilitation de mauvais branchements EU/EP, réhabilitation des dispositifs d'ANC, ...),



PRÉFET DU FINISTÈRE

Merci de votre attention



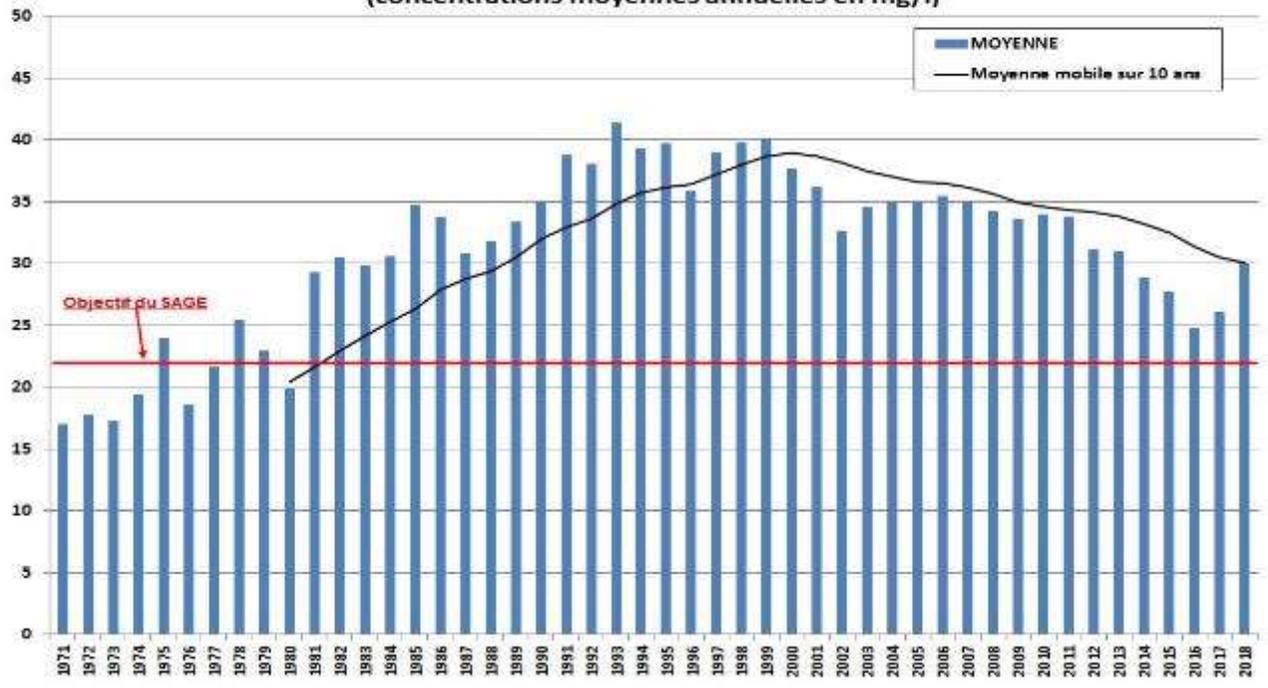
PROJET DE TERRITOIRE DU SAGE DE L'ELORN

BILAN 2018 / PREVISIONNEL 2019



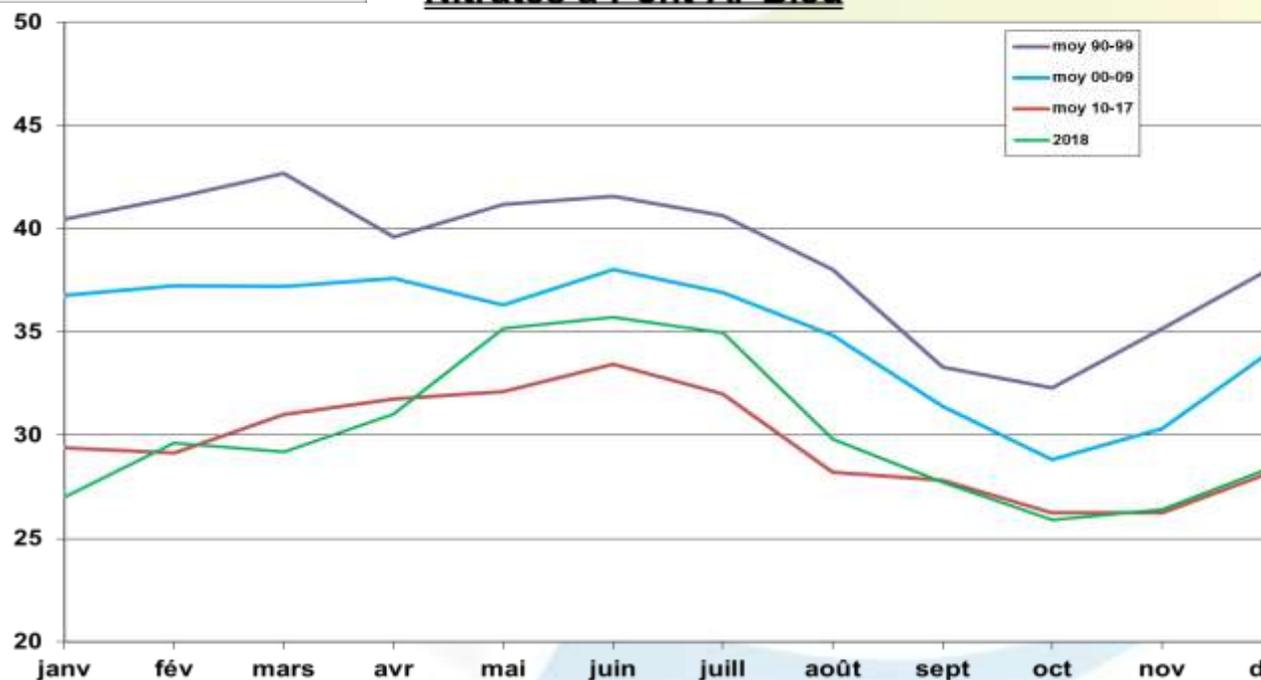
CLE / 11 juillet 2019

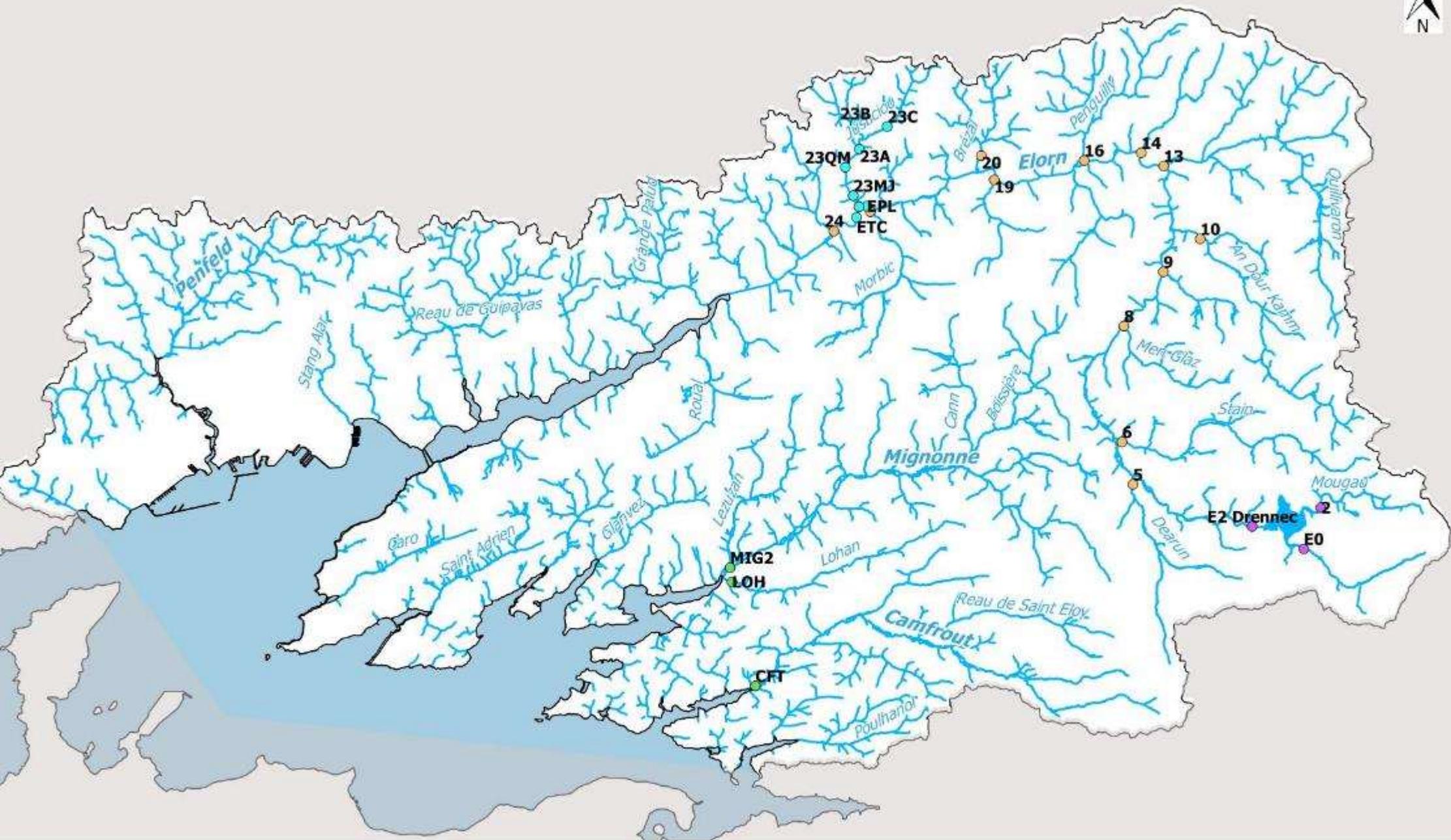
Evolution des nitrates dans l'Elorn à Pont-Ar-Bled
(concentrations moyennes annuelles en mg/l)



Usine d'eau potable de Pont ar Bled (Elorn) :
Hausse des taux de nitrates en 2018, notamment entre avril et septembre, période particulièrement sèche, peu favorable à la dénitrification naturelle des sols

Nitrates à Pont-Ar-Bled





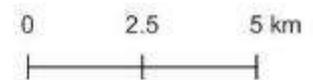
Points de prélèvements 2018 - SAGE Elorn

POINTS_PRELEVTEMENTS_2018

- suivi Drennec
- nitrates mois
- suivi Justiciou-PAB
- MES

COURS_D_EAU

-
-



SBE 2018 / Sources : BD TOPO



➤ Suivi Drennec :

Nitrates : légère hausse des concentrations dans le Mougau et l'Elorn en aval du barrage (Drennec) ; taux stables dans l'Elorn amont (Kerfornédic)

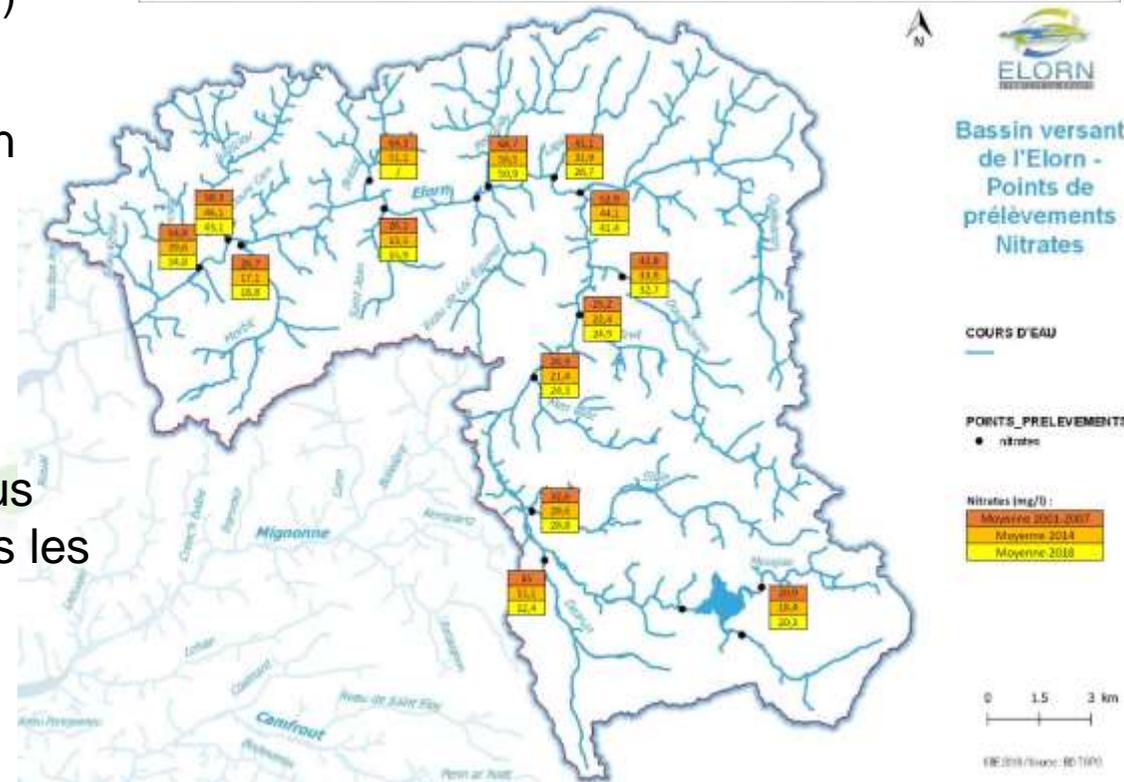
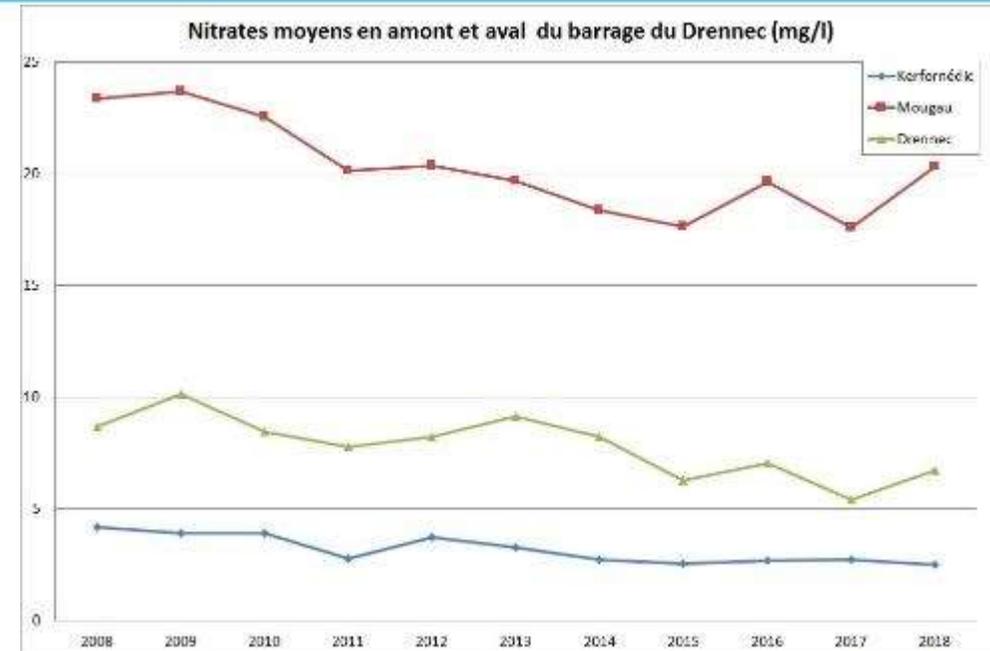
Orthophosphates : 1 pic à 0,47 mg/l dans l'Elorn à Kerfornédic ; concentrations stables dans le Mougau et l'Elorn au Drennec (0,02 mg/l)

Phosphore total : légère hausse en 2018 dans l'Elorn au Drennec (moy 2017 = 0,03 mg/l ; 2018 = 0,043 mg/l)

Escherichia coli : amélioration de la qualité bactériologique du Mougau et de la plage de Sizun depuis 2 ans ; dégradation de celle de la plage de Commana (max 2018 : 1047 EC / 100 ml)

➤ Affluents de l'Elorn : Nitrates

Moyenne 2018 en baisse dans les affluents les plus chargés (rive droite aval) et en légère hausse dans les affluents les moins chargés



➤ Matières en suspension

Rivière Daoulas / Camfrout :

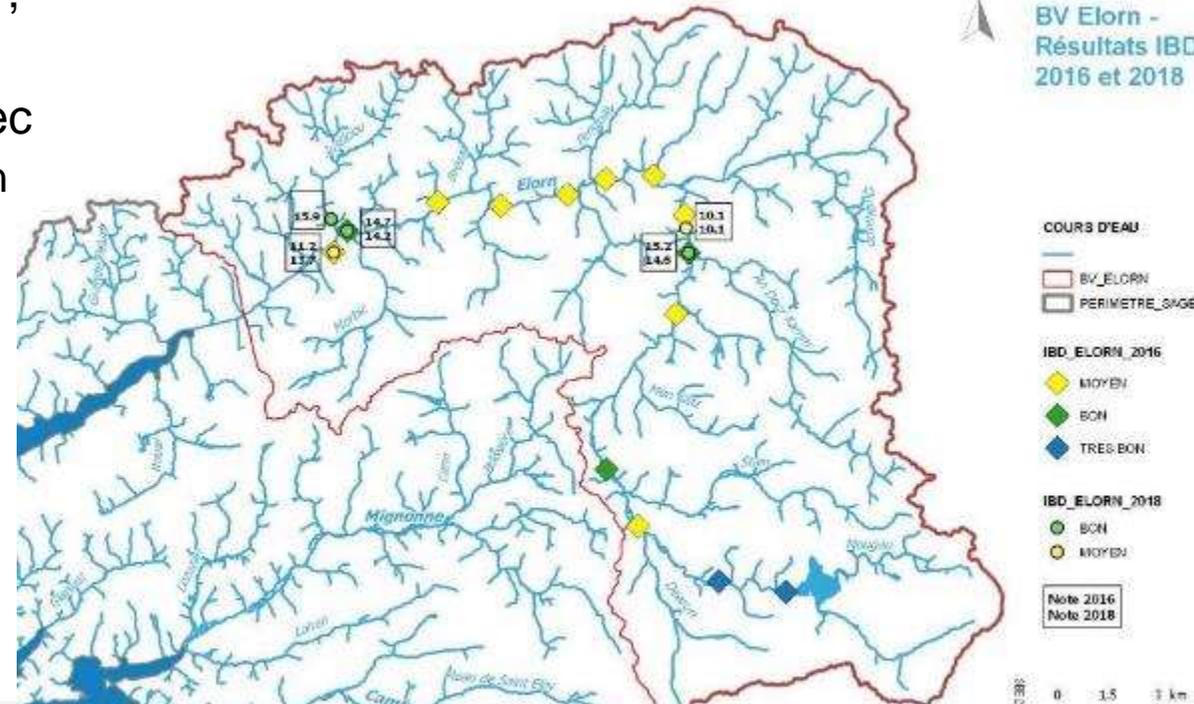
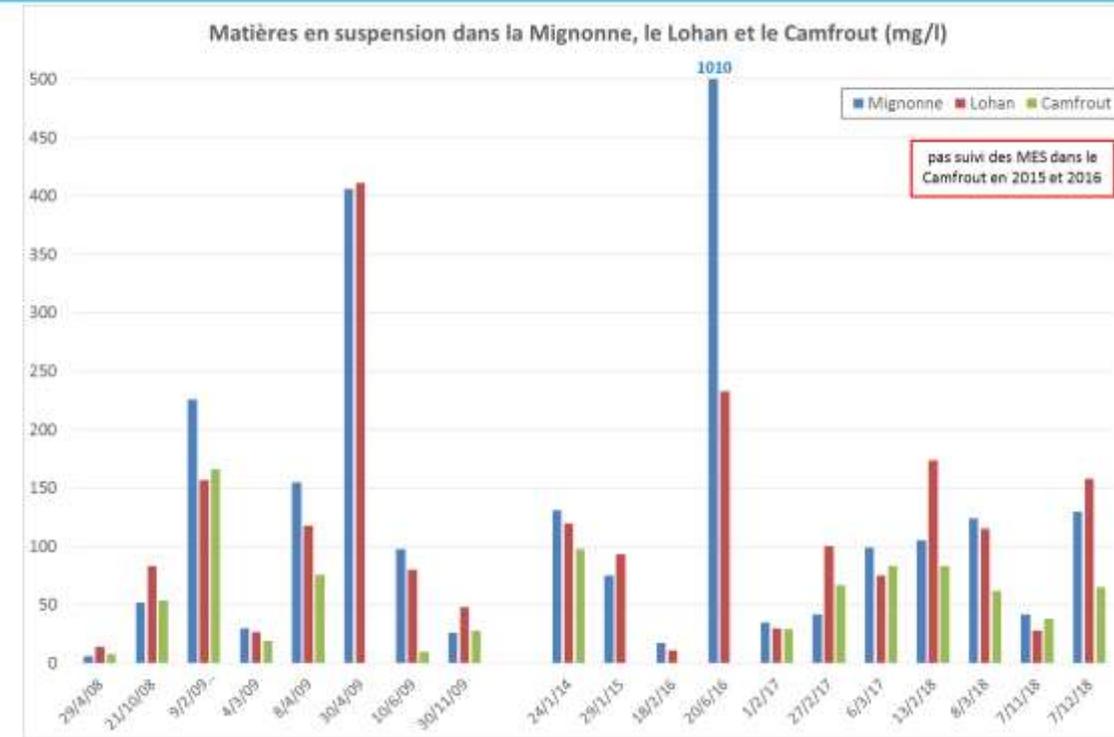
réalisé aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres 2018 (après pluie) ;
Lohan (ruisseau d'Irvillac) plus contributeur que
les 2 autres rivières

➤ Etude diatomées Elorn :

Comme en 2016,

- Indice de bon à moyen entre l'amont et l'aval de la pisciculture de Pont ar zall (- 4,5 point) ;
- Indice également en baisse entre l'aval de La Roche-Maurice et Pont ar bled mais avec un écart de 0,5 point seulement (3,5 point en 2016)

La recherche d'éventuelles pollutions organiques (DCO ST, DBO5, COD) dans le Justiciou et l'Elorn, pouvant expliquer l'écart constaté en 2016, n'a rien donné en 2018 ; laissant supposer un retour à la normale au cours de l'année 2017.

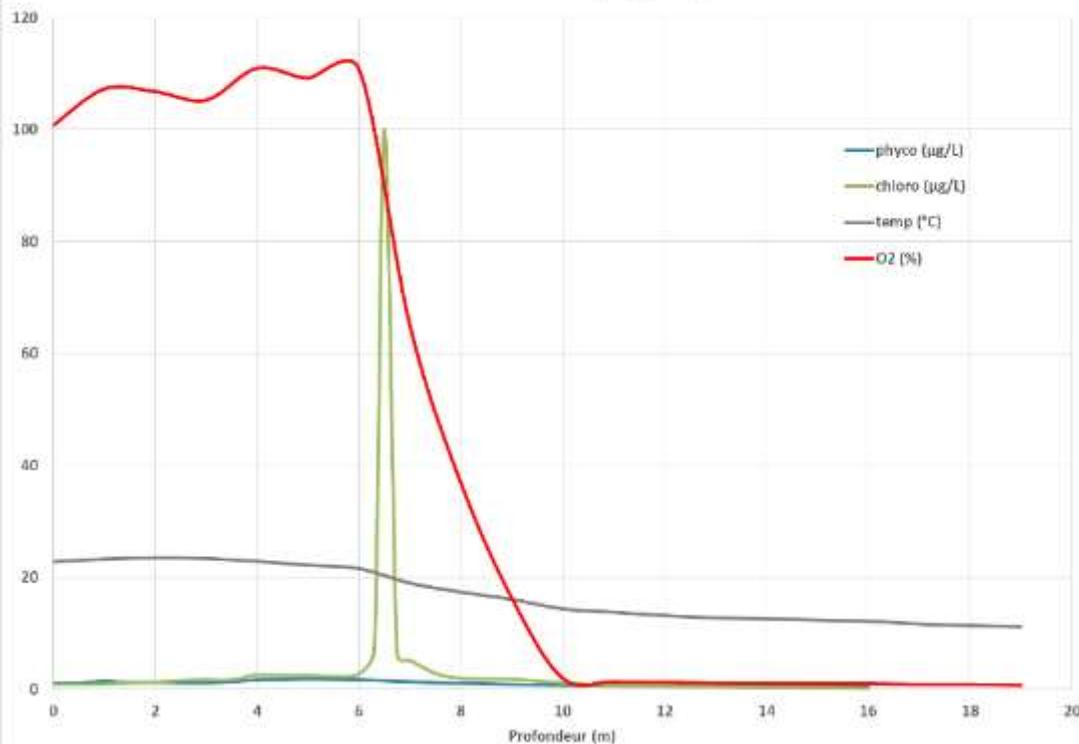


Etude cyanos Drennec:

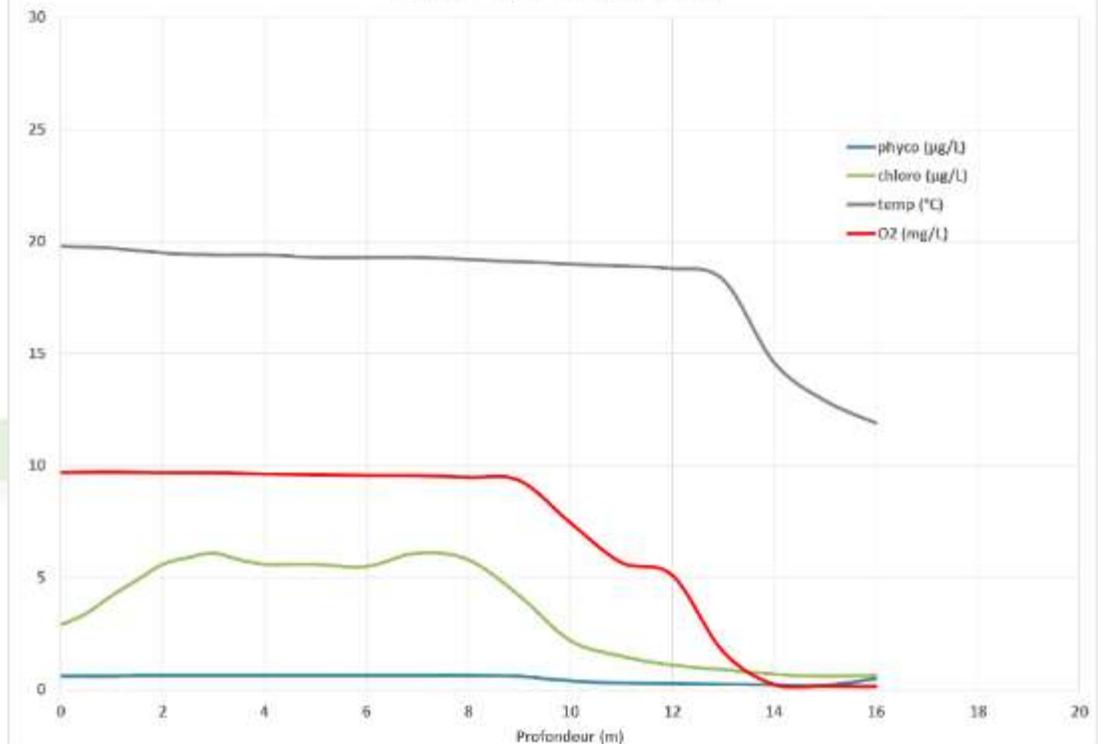
- Suite aux efflorescences de cyanobactéries et au déclassement de la masse d'eau au titre de la DCE
- Poursuite d'un suivi régulier dans la colonne d'eau, au moyen de sondes spécifiques (répartition dans la masse d'eau, lien avec la stratification thermique)



Profil de la colonne d'eau (12/07/2018)



Profil de la colonne d'eau (13/09/2018)



ANIMATION DU SAGE et actions non agricoles



- **Animation de la C.L.E :**
 - programmation, animation, comptes rendus des réunions.
 - préparation des avis de la CLE, groupes de travail, participation instances et réunions
 - Lancement relecture du SAGE et études (révision état des lieux, étude socio-éco)

- **Coordination des maîtres d'ouvrages et du programme de bassin versant :**
 - suivi programme annuel, maquette financière, bilans techniques et financiers.
 - coordination des actions (techniques, administratives, financières) avec les partenaires.
 - Accompagnement des collectivités pour les études et travaux d'assainissement et eaux pluviales

- **Suivi des indicateurs du SAGE :**
 - Volontaire en service civique => évolution et mise à jour du tableau de bord des indicateurs du SAGE => préparation bilan évaluation fin de contrat

- **Plan de communication :**
 - Mise en œuvre du plan de communication (site internet et newsletter, réseaux sociaux, vidéos, périodiques et plaquette institutionnelle papier, affichage, stand, relations presses, animations sur l'année)

- Suivi de la qualité de l'eau :

- Réalisation des prélèvements, mise en forme et interprétation des résultats, bilans annuels, suivi des pollutions



- Démarche Jardiner au Naturel :

- Animation d'un réseau d'une vingtaine de jardineries partenaires, en collaboration avec des associations environnementales et des associations de consommateurs.
- Opérations de communication et sensibilisation du grand public et des jardiniers amateurs.



- Appui aux collectivités :

- Incitation et suivi des études et programmes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), pour la prise en compte des préconisations et prescriptions du SAGE
- Accompagnement des collectivités dans leur démarche « zéro phyto »



BILAN 2018 :

- **Démarche « 0 phyto » :**
 - Mise en œuvre de la Loi Labbé
 - Accompagnement vers le « 0 phyto » (50% des communes « 0 phyto » en 2018)
 - Veille sur les techniques alternatives et relais de démonstrations (EPAGA en septembre 2018) et formations (CRB)
 - Veille réglementaire

- **Assainissement collectif :** suivi des projets de la CCPLD

- **Eaux pluviales :** finalisation de l'étude de zonage de la CCPLD



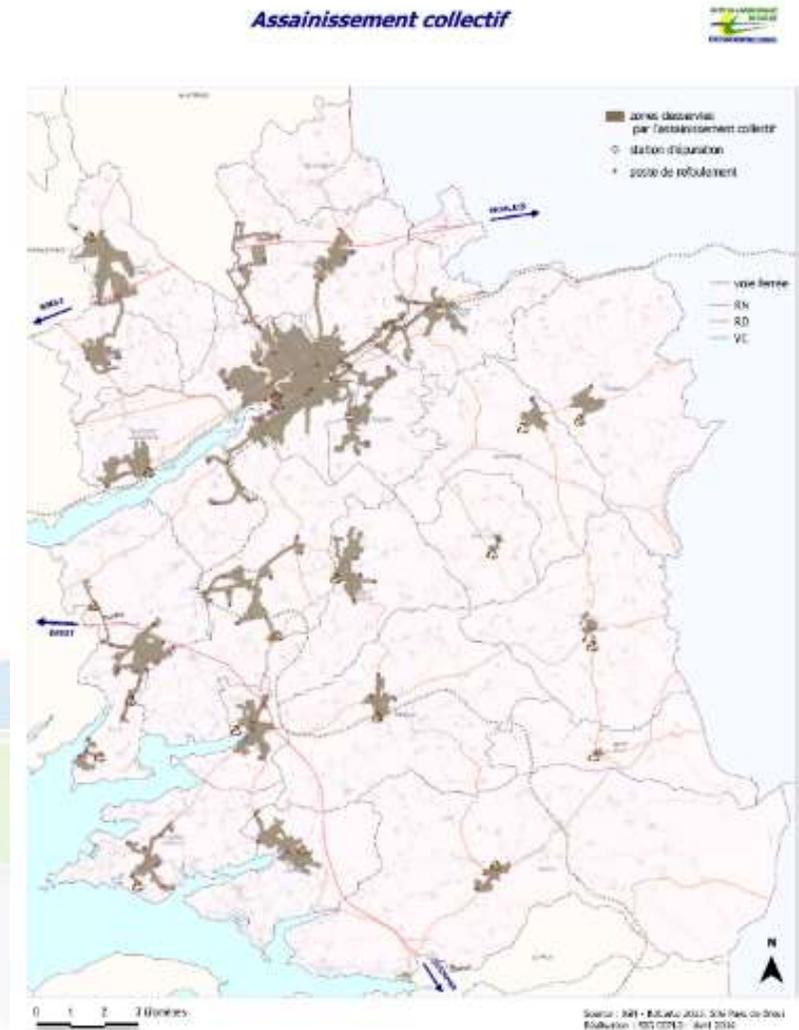
PREVISIONNEL 2019 :

- **Démarche « 0 phyto » :**
 - poursuite de l'accompagnement des communes vers le « 0 phyto »
 - réunion sur l'entretien des terrains de sport

- **Accompagnement des projets d'assainissement**
(prise en compte prioritaire enjeu bactériologique littoral)

- **Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme** (intégration des prescriptions du SAGE)

- **Mise en œuvre de l'étude de zonage eaux pluviales de la CCPLD**



BILAN 2018:

➤ Scolaires :

- 189 demi-journées d'animations auprès des primaires et secondaires
- 2500 élèves de primaire et 500 collégiens

➤ Grand public :

- Journée mondiale des zones humides (février) : randonnée-découverte
- Journée mondiale de l'eau (mars) : cycle de l'eau
- Fête de la nature (mai) : rallye nature « Voir l'invisible » + concours photos Facebook
- Semaine de l'Elorn (septembre) : « Espèce(s) de rivière ! » en lien avec l'exposition « Landerneau sur Elorn » + concours photos Facebook
- Fête de la science (octobre) : bassin versant et biodiversité



PREVISIONNEL 2019 :

➤ Scolaires :

- 135 demi-journées d'animations sur l'année scolaire
- 32 demi-journées d'animations lors de la Semaine de l'Elorn
- Arrêt des animations auprès des collèges et lycées au second semestre
- Journée mondiale de l'eau et Fête de la science (avec Brest métropole)

➤ Grand public :

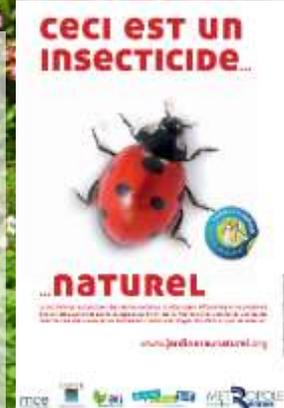
- Journée mondiale de l'eau
- Semaine sans pesticides
- Fête de la nature
- Semaine de l'Elorn
- Fête de la science



FÊTE DE LA NATURE
DIMANCHE 26 MAI 2019 À PARTIR DE 14H
LAC DU DRENNEC - PLAGE DE SIZUN
PARTICIPEZ À NOTRE RALLYE FAMILIAL
AUTOUR DE LA NATURE EN MOUVEMENT !
 Gratuit et ouvert à tous, êtes-vous prêt à suivre le rythme ?



Démarche « jardiner au naturel »



- Nouveau marché jusqu'à 2019 pour prestations d'animation et formations multiacteurs
- Elaboration d'une stratégie d'intervention => auprès des professionnels du jardinage (entreprises espaces verts, horticulteurs) autant que des jardineries, associations, collectivités et scolaires
- Reconduction des animations collecte phytos particuliers dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides
- Nouvelle opération « jardiner c'est naturel » au CFPPA de Hanvec
- Optimisation du plan de formations avec la Région



PROGRAMME HABITANTS JARDINIERS DE BREST METROPOLE



- Agenda des habitants jardiniers
- Animations grand public
- Formations
- Conférences



La Roulotte Verte,
vient à votre rencontre pour vous informer et vous
présenter les techniques de jardinage au naturel.

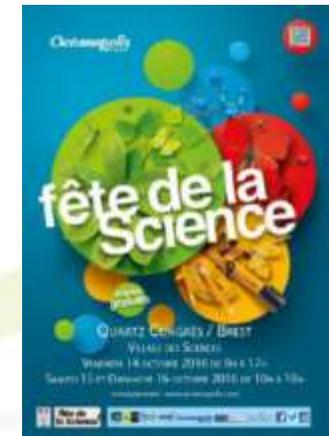


Dimanche 20 Brest	Les auxiliaires au jardin : hôtel à insectes, nichoirs à oiseaux, abris à hérissons, ruches... Les attirer, les nourrir et les loger. <small>Rendez-vous : Marche de Saint-Louis 9h - 12h30</small>
Mardi 23 Plouzané	Une terre de jardin fertile : fumer, engrais verts, paillis, compost... Comment et où les utiliser ? <small>Rendez-vous : Marche de Plouzané 9h - 12h30</small>
Vendredi 25 Kerlaun	Potiers et produits naturels pour prendre soin du jardin : argiles, chaux, bière, savon noir, punis... Comment et où les utiliser ? <small>Rendez-vous : Marche de Kerlaun 9h30 - 12h</small>



PROGRAMME SUR BREST METROPOLE

- Journées mondiales de l'eau
- Fête de la science
- Animations sur les plages
 - Vendredis du sport
 - Sciences à la plage
- Ramassage de macrodéchets



PROGRAMME AGRICOLE et BOCAGER



Les actions portées:

- Réduction de l'usage des pesticides
- MAEC, promotion des systèmes à faible niveau d'intrant, agriculture biologique
- Erosion des sols
- Limitation des pollutions bactériologiques
- Foncier/ transmission amont du Drennec
- Communication (1 à 2 lettres agricoles par an)

Moyen humain :

Animation 2018: 0,9 ETP
2 techniciennes (zh/agri ; bocage/ agri)

Prévi 2019 : 0,8 ETP



Accompagnement au désherbage mécanique 2018

Investissements dans matériels par ETA depuis plusieurs années. Bonne dynamique = 20 fermes accompagnées (14 conventionnelles)

Diminution de 50% des traitements sur parcelles testées

→ Poursuite prévue en 2019, avec conseils technicien GAB 29_Même organisation

→ Communication sur résultats eau et sur ventes produits à reprendre en 2019

Groupe ecophyto :

1 diag DPR2 en 2018; (7/8 diagnostic sur PAB)

→ 2 diags en 2019_ soutien financier



Partenariat avec PNRA

Réflexion sur la Faisabilité d'Organisation Collective d'Alimentation Locale_ Projet FOCAL (lait / viande bovine)

→ stage 6 mois : état des lieux pour la création d'un outil collectif _ conférence à destination des 180 éleveurs signataires de MAEC: état des lieux amont/ aval, retour d'expérience témoignage



Promotion de l'agriculture biologique/ faibles intrants

4 pré-diagnostic (15 depuis 2015, 6 sont partis en conversion), fin des contractualisation (1 seul contrat) mais très bon suivi des EA avec 95 % de passage en PASS MAEC

→ Pré-diagnostic de conversion, 2 fermes ouvertes partenariat avec le GAB, participation au réflexion post PAC 2020



En parallèle de la stratégie bocagère...

Partenariat avec Bretagne plants pour améliorer l'itinéraire technique avec culture de Pomme de terre

Mise en place d'une plateforme d'essai, suivi chez 4 exploitants, conférence sur les sols

→ poursuite du partenariat mais avec objectif de lancer une opération collective : mutualisation matériel + chauffeur pour mise en place des couverts.



Agriculture de conservation des sols

Démonstration d'outils TCS / semis direct, suivi des contrualisants MAEC SOL

→ poursuite des partenariats à la demande



Actions auprès des agriculteurs sur tout le territoire avec concentration de l'animation sur BV prioritaire

RDV bout de champs sur les stratégies d'abreuvement (pompe solaire), 15 abreuvements directs supprimés

→ 110 exploitations déjà diagnostiquées; relances nécessaires pour suppressions abreuvements directs + équipements au siège de ferme suivant diagnostics.

Valorisation des résultats d'analyses

→ nouvelle directive nitrate : dégradation des berges liée au piétinement du bétail interdite

Montée en puissance de la mise à disposition de matériel, partenariat DDTM/police de l'eau pour les cas les plus complexes



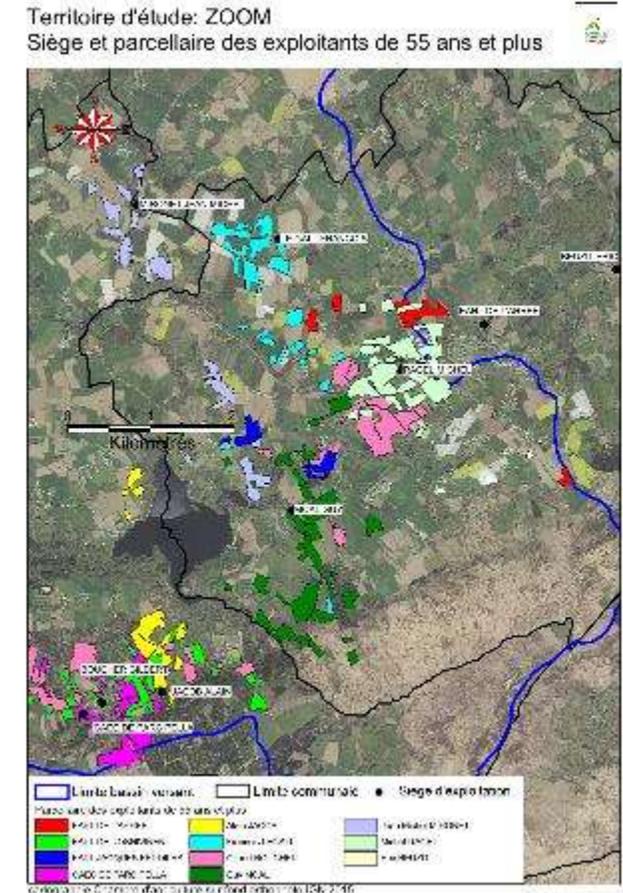
Réflexion sur l'agriculture en amont du Drennec

Etats des lieux foncier/agriculture sur le BV amont du lac,
détermination de zones stratégiques (morcellement du foncier),
caractérisation de la population agricole / étude réalisée par la
chambre d'agriculture

Adhésion au service Vigi'foncier de la SAFER

→ 6 à 7 diagnostics individuelles sur les stratégies de
transmission (exploitant de plus de 55 ans) _ partenariat avec la
Chambre d'agriculture

→ création d'une cellule foncière si achat de parcelle par le SBE



Actions 2018

Créer

Programme de plantation sur territoire prioritaire + prise en charge des projets à enjeu hors territoire prioritaire

2,6 km de talus
3700 arbres

Poursuite des diagnostics

Gérer

- 3 nouveaux contrats MAEC (sur trois ans : 14 fermes/ 219 haies/ 23km600)
- Formation à la gestion des haies matures
- 5 suivis pour compensation d'arasement
- Partenariat avec Kerliver : travaux des CAPA et BP forestier chez des agriculteurs

Protéger

- Assistance à 25 % des communes du territoire pour inventaire bocager, gestion de conflits (arasement, coupe de bois, ...)
- Suivi du PLUi de la CCPLD
- Porter à connaissance: stage 6 mois sur bocage et biodiversité / partenariat Fédération des chasseurs 22, INRA

Valoriser

Suivi des projets en cours avec Energence

Perspectives 2019

- Diagnostics et travaux portés principalement sur les 3^{ème} et 4^{ème} territoires ciblés :
 - Sous-bassins du Quillivaron et du Lapig
 - Sous-bassin du Morbic et commune de Pencran

- Protection/Gestion du bocage :
 - accompagnement des communes (inventaires et protection du bocage)
 - Accompagnement de la mise en œuvre du PLUi
 - MAEC bocage, formations des exploitants sur la gestion, plans de gestion bocagère...
 - Intégration aux projets de trames vertes et bleues

- Communication :
 - Journée d'échange sur la gestion des haies de bord de route, sensibilisation des scolaires ...



VOLET MILIEUX AQUATIQUES COURS D'EAU



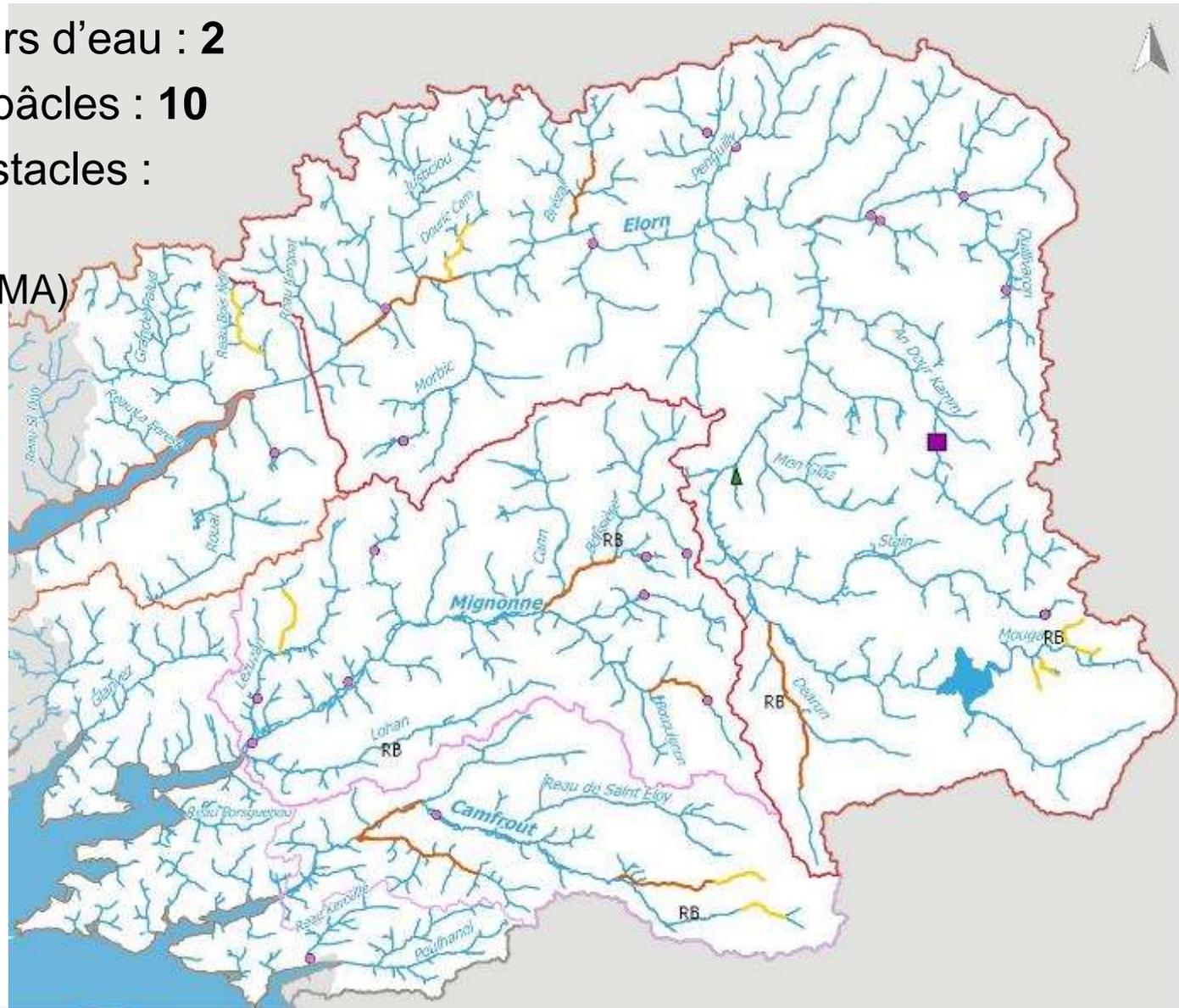
Travaux	BV Elorn		BV Riv. Daoulas / Camfrout	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
Entretien de la ripisylve	20,2 km	20,3 km	20,4 km	20,4 km
Restauration de berges	300 m	240 m	200 m	110 m
Renaturation de cours d'eau	2	2		
Enlèvement de gros embâcles	10	20 à 25 + 2 très gros		
Aménagement de petits obstacles	10	11	10	2
Aménagement de gros obstacles	2	1	1	0
Etude continuité	1	1		
Dépenses	68 678 €	62 170 €	51 429 €	30 797 €
Techniciens de rivière	33 075 €	32 541 €	23 575 €	20 370 €



- Entretien / Restauration de la ripisylve : **26 km**
- Restauration légère de cours d'eau : **12 km**
- Restauration de berges : **400 m**
- Renaturation de cours d'eau : **2**
- Gestion de gros embâcles : **10**
- Aménagement d'obstacles :
 - 20 petits + 2 gros**
 - + 1 très gros (hors VMA)
- Etude continuité : **2**

Coût prévisionnel :
174 162 €

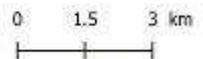
Autofinancement
(SBE + CC) : 41%



VMA Cours
d'eau -
Travaux
prévisionnels
2019

- Entretien**
- 2019
- RB : Restauration de berges**
- Restauration légère**
- 2019
- Renaturation cours d'eau**
- ▲
- Aménagement d'obstacles**
- 2019
 - gros obstacle
- COURS D'EAU**
- BV_ELORN
 - BV_ELORN_ESTUAIRE
 - BV_RIVIERE_DAOULAS
 - BV_CAMFROUT

C.A.D. - 05 - 04/03/2012 - RB



VOLET MILIEUX AQUATIQUES ZONES HUMIDES



Bilan 2018 : 0,4 ETP

Ligne budgétaire presque pas consommée => report 2019

Volet agricole

- Travaux difficiles à engager
- Organisation Concours prairies fleuries

Volet Biodiversité

- Suivi de site et recensement de nouveau site

Volet transversales

- Accomp. Coll
- Projet ERC
- Intégration inventaire PLU
- Mise à jour de l'inventaire



Photo 4 : vue de vos mares 4



Photo 5 : station de rhyssosphère brée



Photo 7 : dressera intermedia



Perspectives 2019 : 0,4 ETP

- Travaux / restauration de zones humides
3 à 4 projets. Terrain agricole
 - Equipements et/ou travaux (prestataires : **14 400€**)
 - Temps d' Animation (régie)

- Amélioration des pratiques (démos-formations)
 - Equipements et/ou Formation (prestataires : **4 000€**)
 - Temps d' Animation (régie)

- Communication (JMZH, CGA)
 - Equipements et/ou travaux (prestataires : **2 000€**)
 - Temps d' Animation (régie)

- Etude (tourbière ou landes humides)
 - Equipements et/ou travaux (prestataires : **2 000€**)
 - Temps d' Animation (régie)



VOLET MILIEUX AQUATIQUES INVASIVES ET EMBLEMATIQUES



- **Espèces invasives végétales** : *partenariat Bretagne Vivante / Maison de la Bio*
- **Accompagnement individuel des communes** dans la gestion de leurs espèces invasives
 - > Formations « reconnaissance des espèces invasives »
 - > Inventaire des espèces sur le territoire communal
 - > Elaboration de plans de gestion
- **Formation et sensibilisation des acteurs locaux** travaillant au contact de ces espèces :
 - > Formation au CECLANT
 - > Sensibilisation à la BAN de Landivisiau
- **Sensibilisation du grand public**
 - > Articles dans la presse locale et bulletins municipaux
 - > Tenue d'un stand lors de la semaine de l'Elorn



- **Espèces invasives animales** : *partenariat FDGDON*

- Mobilisation du réseau de piégeurs d'espèces aquatiques nuisibles

Bilan 2018 : 665 captures (522 ragondins / 143 rats musqués)
23 piégeurs



- **Espèce emblématique** : **Loutre d'Europe**

- Suivi d'un aménagement routier à risque de collisions
- Sensibilisation des scolaires et réalisation d'une vidéo pédagogique



- **Espèces invasives végétales** : *partenariat Bretagne Vivante et la maison de la Bio (17 000 € sur 2018)*

▪ **Accompagnement individuel des communes**

- > Poursuite de la dynamique
- > Elaboration de 4 à 5 plans de gestions supplémentaires

▪ **Formation et sensibilisation des acteurs locaux**

- > Nouveau cycle de formation
- > Réflexion sur la gestion des bords de route
- > Sensibilisation des élus locaux



▪ **Sensibilisation du grand public**

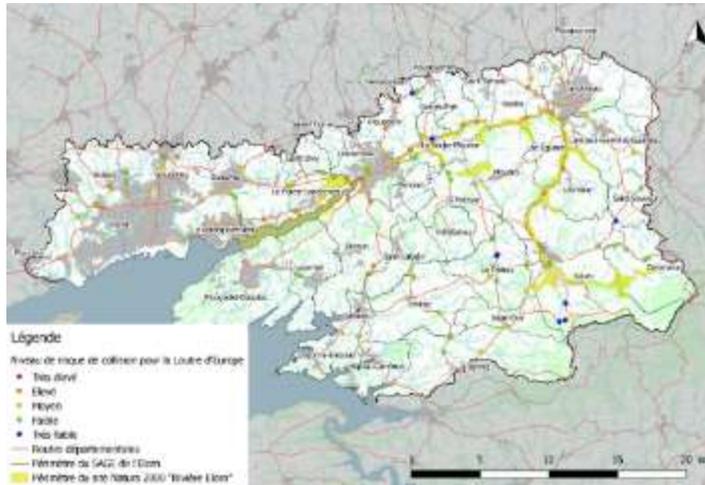
- > Articles dans la presse locale et bulletins municipaux
- > Veille sur les initiatives locales (grainothèque, bourse aux plantes...)

▪ **Diffusion de documents ressources**

- > Livrets de terrain, fiches techniques,...
- > Cahier des charges



- **Espèces invasives animales** : *partenariat FDGDON (11 500 €)*
 - **Poursuite de la stratégie de lutte** contre les rongeurs aquatiques nuisibles
 - **Evaluation et suivi des populations** sur le bassin versant,
- **Emblématique – Loutre d'Europe** : *partenariat GMB (2 000 €)*
 - **Accompagnement technique** pour l'aménagement d'ouvrages routiers à risque de collisions



- **Biodiversité - transversal**
 - **Veille à la cohérence des politiques publiques environnementales,**
 - **Participation à différents programmes du territoire** en lien avec le volet biodiversité du SAGE,...
- **Poste technicien espaces naturels** : *0,3 ETP (15 000 €)*

11^e Programme (2019-2024)

***Les modalités pour les Sage
FEUILLE DE ROUTE***

Une place importante dans la politique de l'eau du bassin

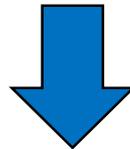
- **Place importante dans la politique de l'eau du bassin**
 - ⇒ 82% du territoire, 55 Sage
 - ⇒ Renforcement du rôle des CLE au sein du Sdage 2016-2021
- **CLE : lieu unique d'échange et de concertation**
- **Importance de conserver un soutien fort à l'animation des CLE (taux maximal) mais sous réserve :**

- **Priorités affichées**

- ⇒ Renforcer l'articulation et la synergie entre les Sage et les contrats territoriaux pour favoriser de manière concrète et opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux
- ⇒ Accompagnement des animations par une feuille de route qui précise notamment les priorités d'actions et les pistes de mutualisation.

- **Evolutions entre le 10^e et le 11^e programme**

- ⇒ Cadre de l'action fixée dans une feuille de route,
- ⇒ Au bout de trois ans, baisse du taux pour l'animation et le pilotage du Sage en cas de non-respect des engagements fixés dans la feuille de route
- ⇒ Baisse des taux des études en phase de mise en œuvre / révision des Sage



La feuille de route : un exercice à mener en 2019 par toutes les CLE du bassin Loire Bretagne

Feuille de route

Objectifs

- Vision partagée sur le programme de travail de la CLE et de sa cellule d'animation
- Contribue à la mise en cohérence des divers dispositifs en œuvre sur le territoire
- Améliore l'efficacité des actions et le dispositif d'intervention de l'agence

Feuille de route

Contenu

- État des lieux de la gouvernance de l'eau sur le territoire
 - Historique de la démarche
 - Gouvernance
 - Structures sur le territoire
 - Les contrats territoriaux dans le périmètre du Sage
 - Les mutualisations déjà mises en œuvre
- Plan d'action pluriannuel de la CLE à 6 ans
 - Programme et priorités de la CLE pour la mise en œuvre du Sage
 - Articulation Sage/Contrats Territoriaux
 - Mutualisation (*animation, fonctions supports (SIG, secrétariat), communication, suivi qualité eau, études*) : cible à 2021, moyens pour l'atteindre et calendrier
 - Calendrier indicatif de mise en oeuvre et budget prévisionnel (*cas de révision, étude, ...*)

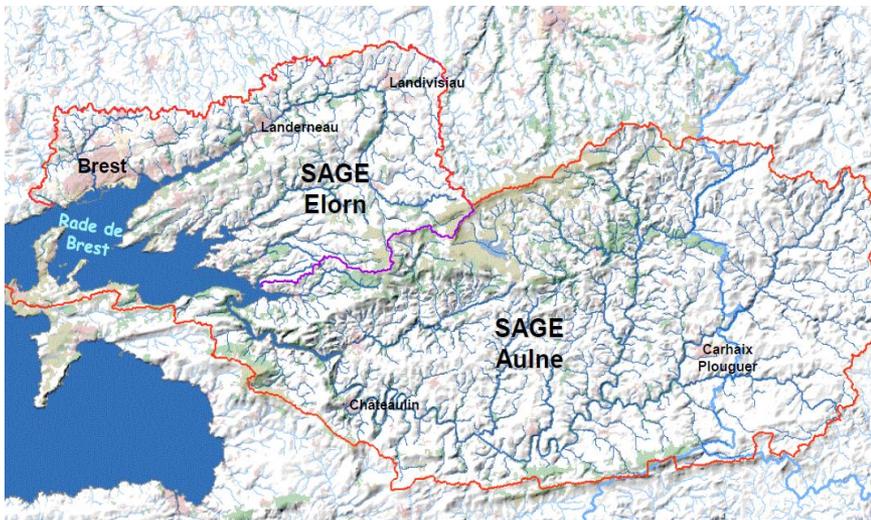
Feuille de route

Calendrier

- **Juin 2019** : transmission à l'agence de l'eau du projet de feuille de route pour avis technique
- **Septembre 2019** : validation par la CLE de la version finale de la feuille de route
- **Novembre 2019** : dépôt du dossier de demande de subvention, en cohérence avec le contenu de la feuille de route
- **1^{ère} commission des aides 2020** : examen des dossiers de demande d'aide
- **1^{er} commission programme du 1^{er} semestre 2020** : présentation pour information de la synthèse des feuilles de route



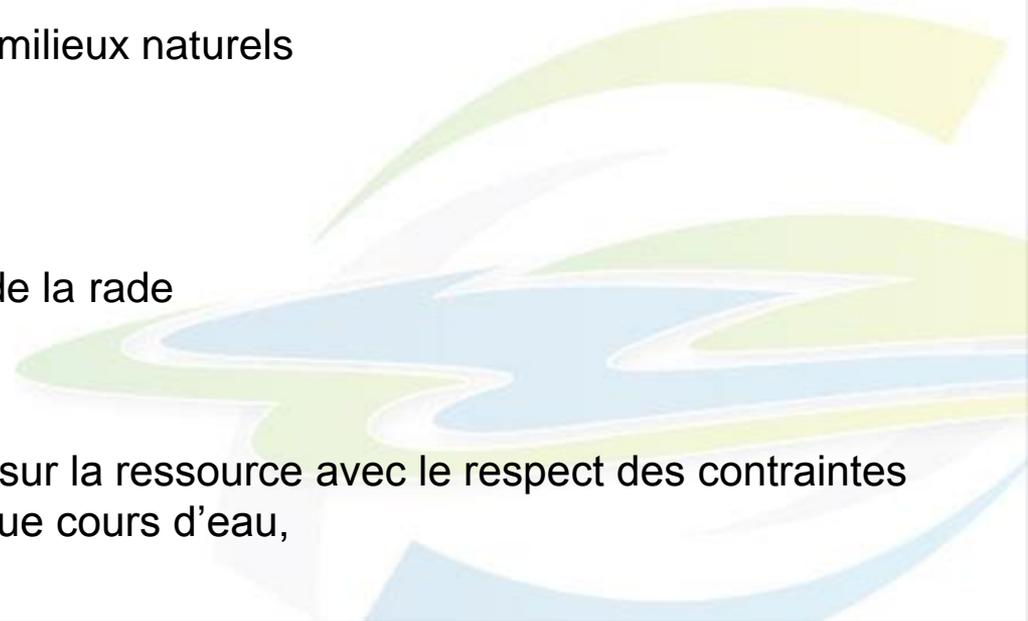
- Une démarche de bassin versant historique (depuis 1992) ayant déjà fait l'objet de mutualisations entre les acteurs du territoire :
 - Le contrat Bretagne eau pure Elorn (depuis 1992) et le Contrat de baie de la rade de Brest (depuis 1998)
 - Evolution vers un contrat commun Brest métropole/Syndicat de bassin de l'Elorn, sur le territoire du SAGE de l'Elorn, depuis 2008
 - Le SAGE Elorn approuvé en 2010
 - La SAGE Aulne approuvé en 2014





Feuille de route SAGE Elorn

- Rappel des enjeux du SAGE de l'Elorn
- Enjeu principal : qualité des eaux et satisfaction des usages qui en sont tributaires
 - Améliorer de la qualité des eaux littorales dont dépendent des usages perturbés par la contamination bactériologique et les phénomènes d'eutrophisation,
 - Améliorer la qualité des eaux douces, pour lesquelles la production d'eau destinée à la consommation humaine représente un enjeu majeur
- Second enjeu : préservation et gestion des milieux naturels
 - Les zones humides,
 - Le bocage,
 - Les milieux aquatiques,
 - La biodiversité estuarienne et marine de la rade
- Troisième enjeu : la gestion quantitative
 - Concilier l'évolution des prélèvements sur la ressource avec le respect des contraintes environnementales spécifiques à chaque cours d'eau,
 - Lutter contre les inondations





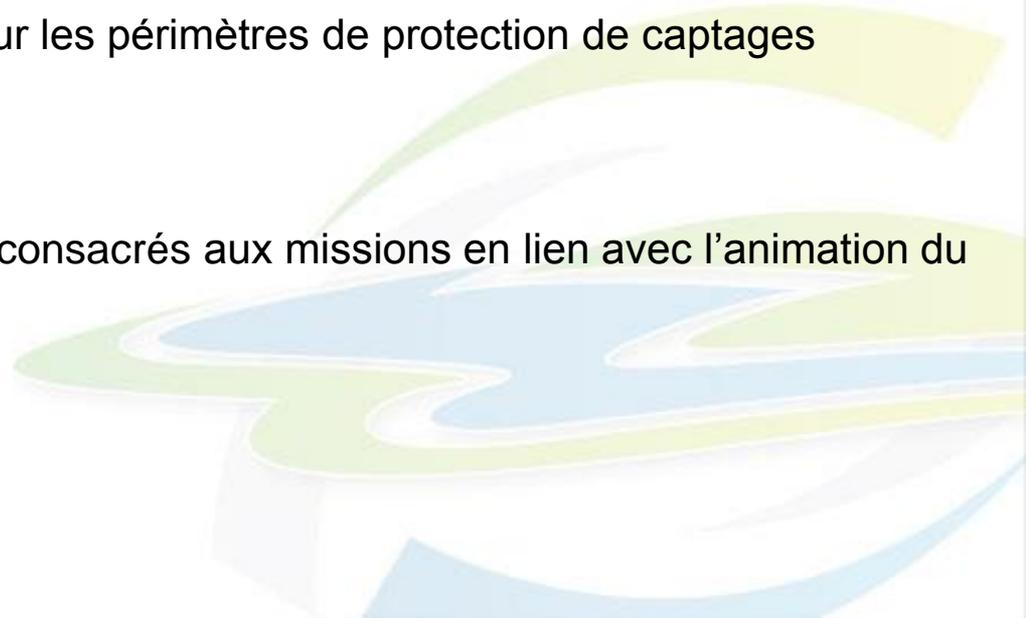
Feuille de route SAGE Elorn

- Structure porteuse du SAGE : Le Syndicat de bassin de l'Elorn (Etablissement Public Territorial de Bassin)
- Le territoire : celui du SAGE de l'Elorn
- Les membres
 - La Région Bretagne
 - Brest métropole
 - la CCPLD
 - la CCPL
 - les Syndicats d'eau de :
 - Landivisiau
 - Locmélar-Saint-Sauveur
 - Commana
 - du Cranou
 - Communes de :
 - Sizun
 - Loc-Eguiner
- Les principales missions :
 - La maintenance et la gestion du barrage du Drennec
 - l'animation du SAGE de l'Elorn en lien avec la CLE
 - la coordination et la cohérence des actions réalisées sur le périmètre du SAGE de l'Elorn
 - la réalisation d'études, actions ou travaux
 - l'assistance à ses membres



Feuille de route SAGE Elorn

- Domaines d'intervention de l'EPTB :
 - L'animation du SAGE et du contrat territorial de bassin versant
 - La conduite des Volets Milieux Aquatiques sur les bassins de l'Elorn et de Daoulas
 - Le portage du programme Breizh bocage
 - Le portage du PAEC (Programme Agro-environnemental et Climatique)
 - L'animation du site Natura 2000 Rivière Elorn
 - La gestion du soutien d'étiage à partir de la retenue du Drennec
 - L'accompagnement des collectivités sur les périmètres de protection de captages
- Moyens humains du Syndicat de l'Elorn :
 - Environ 9 ETP, dont un peu plus de 5 consacrés aux missions en lien avec l'animation du SAGE et du contrat de bassin versant.





Feuille de route SAGE Elorn

- Coopérations à l'intérieur du territoire du SAGE :
 - PNRA : PAEC, concours des prairies fleuries, Natura 2000, dossiers divers
 - Brest métropole : Contrat de SAGE et de BV (personnel mutualisé, moyens mis à disposition, suivis qualité eau littorale et réseau RADE, volet milieu aquatique, actions de sensibilisation, ...), projets communs
 - EPCI :

Nom	Participation à la gouvernance et aux actions menées dans le cadre du grand cycle de l'eau
Brest métropole	<u>EPCI membre du Syndicat de bassin de l'Elorn</u> Exerce les compétences EAU et ASSAINISSEMENT, et grand cycle de l'eau sur son territoire. A conservé la compétence GEMAPI. Participe aux actions d'animation sur le grand cycle de l'eau et au financement de celles conduites par l'EPTB.
Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas	<u>EPCI membre du Syndicat de bassin de l'Elorn</u> Exerce les compétences EAU et ASSAINISSEMENT. A <u>délégué</u> la GEMAPI au Syndicat de bassin de l'Elorn. Participe au financement de l'animation et des actions grand cycle de l'eau conduites par l'EPTB.
Communauté de communes du Pays de Landivisiau	<u>EPCI membre du Syndicat de bassin de l'Elorn</u> N'exerce pas les compétences EAU et ASSAINISSEMENT. A <u>délégué</u> la GEMAPI au Syndicat de bassin de l'Elorn. Participe au financement de l'animation et des actions grand cycle de l'eau conduites par l'EPTB.



- Mutualisation InterSAGE mise en œuvre
 - L'animation de la commission Inter-SAGE Aulne-Elorn
 - Les actions de lutte contre les inondations en cours de réflexion concernant notamment l'appréhension du risque de submersion marine
 - La communication et la sensibilisation du grand public
 - Les documents et le matériel technique





Feuille de route SAGE Elorn – Plan d'action pluriannuel

- Orientations du SAGE
- Rappel du courrier du Préfet du Finistère en 2018, et des constats de la CLE en désaccord avec l'état des masses d'eau réalisé au niveau Loire-Bretagne
 - La réduction des phénomènes de prolifération de phytoplancton en Rade de Brest et de réduction des flux d'azote
 - L'amélioration de la collecte et du transfert des eaux usées pour l'ensemble des collectivités en bordure littorale et estuarienne
 - La réhabilitation des points noirs en assainissement non collectif
 - La réduction des sources de contamination bactériologique agricole
 - L'amélioration et la préservation de la qualité des eaux littorales vis-à-vis des micropolluants
 - La limitation des risques de transfert de produits phytosanitaires
 - La cohérence des politiques publiques de prévention des inondations
 - Le rétablissement de la continuité écologique
 - La restauration et la préservation de l'état fonctionnel des milieux aquatiques
 - L'amélioration de la connaissance et la préservation des zones humides

- Avis sur les procédures réglementaires
- Avis sur les CT : avancement / engagement / gouvernance
- Appui technique (concertation Etat des Lieux / Sdage / PdM)
- Animation
- Communication, sensibilisation
- Suivi des milieux et de la qualité de l'eau
- Suivi et évaluation des actions
- Gouvernance et solidarité de bassin
- Mutualisation à l'échelle du bassin versant
- Mutualisation à l'échelle de la rade de Brest



- Mutualisation à l'échelle régionale
 - banque d'outils de communication
 - guide du SAGE à destination des élus
 - document pour communiquer et sensibiliser sur les solidarités territoriales (amont/aval, terre/mer, est/ouest), adapté à chaque territoire
 - cadre commun de travail pour l'élaboration annuelle des tableaux de bord des SAGE
 - cycle de formation accessible à tout élu (CLE, EPCI, BV...) en charge de problématiques en lien avec l'eau.
 - mutualiser deux fonctions supports :
 - poste d'expertise juridique
 - aide au montage de dossiers financiers (notamment européens)
 - RGPD